



RAPPORT ANALYTIQUE ET PROSPECTIF 2019

BASSIN EFE DE NAMUR

THÉMATIQUES COMMUNES ET RECOMMANDATIONS

Octobre 2019



BASSIN EFE
INSTANCE BASSIN ■ ENSEIGNEMENT QUALIFIANT ■ FORMATION ■ EMPLOI
NAMUR

INTRODUCTION

Le rapport analytique et prospectif : un outil pour le pilotage de l'offre d'enseignement et de formation au niveau territorial

Le marché de l'emploi connaît d'importantes transformations. Citons, à titre d'exemple, la numérisation croissante de l'économie. Le niveau de qualification requis pour l'exercice des métiers techniques augmente dans tous les secteurs d'activités.

Faire évoluer l'offre d'enseignement et de formation professionnelle pour répondre aux besoins de compétences actuels et futurs est un enjeu primordial auquel s'attachent les Instances Bassin Enseignement qualifiant Formation Emploi.

Pour ce faire, une des missions principales des Instances Bassin est la réalisation d'un rapport analytique et prospectif.

Ce rapport comporte une série d'informations et d'analyses sur la situation socio-économique du territoire du Bassin ; ainsi que sur l'offre d'enseignement et de formation et sa fréquentation. Ces éléments, complétés par la prise en compte des résultats d'études menées notamment au sujet de l'évolution des métiers et des compétences, ont été soumis aux acteurs de terrain et aux mandatés de l'Instance, afin d'établir un diagnostic.

Cette démarche de dialogue et de concertation avec les acteurs locaux des différents champs de l'enseignement, de la formation, de l'insertion et de l'emploi est un élément essentiel dans les travaux des Instances.

Les interactions ont en effet permis aux différents acteurs de s'approprier les données, de partager leurs points de vue, connaissances et expériences ; pour aboutir à une meilleure appréhension des problématiques liées à l'adéquation entre l'offre d'enseignement et de formation et les besoins au niveau du territoire et proposer ensuite des recommandations et pistes d'actions à mener pour y apporter une réponse.

Depuis la mise en place des Instances bassin en 2015, des améliorations majeures du rapport analytique et prospectif ont été réalisées, tant en matière de méthodologie, qu'en ce qui concerne l'harmonisation et la mutualisation entre bassins, ou encore, l'établissement d'un cadre de référence commun. De plus en plus de secteurs ou domaines d'activités sont investigués. L'Instance Bassin de Namur a aussi mis en place une démarche **d'analyse de l'évolution de l'offre d'enseignement et de formation sur le territoire du bassin au cours des deux dernières années.**

Ces travaux ont permis de dégager **des priorités pour la création de nouvelles offres dans le cadre de l'enseignement et de la formation professionnelle** et des recommandations en matière d'adaptation de contenu ou de maintien des offres existantes, en matière d'orientation et de promotion des métiers, de places de stage et d'alternance, de partage des ressources et équipements pédagogiques, en matière de compétences spécifiques et transversales ; ainsi que pour les travaux du Service Francophone des Métiers et des Qualifications.

Si les recommandations des Instances portent essentiellement sur le niveau de qualification correspondant à celui de l'enseignement secondaire, **l'Instance Bassin de Namur est particulièrement attentive à prendre en compte l'ensemble des publics et à proposer des parcours de formation intégrant différents niveaux de compétences** : à la fois en amont, pour les publics les plus éloignés de l'emploi, les plus fragilisés ; et en aval, en ce qui concerne la transition vers l'enseignement supérieur ou les formations d'un niveau de qualification plus élevé. Elle est vigilante à conserver une offre d'enseignement et de formation cohérente et diversifiée.

Enfin, si **le rapport** est un outil pour le pilotage de l'offre d'enseignement et de formation au niveau du territoire, il **nourrit aussi les travaux des Pôles de synergies, qui constituent les « moyens d'actions opérationnels » des Instances et au sein desquels divers partenaires s'associent pour développer des projets concrets en lien avec les priorités et recommandations de l'Instance.**

Un rapport analytique et prospectif a été réalisé en 2018 par l'IBEFE Namur. Il est disponible sur le site Internet de l'Instance, à l'adresse suivante : <http://www.bassinefe-namur.be>. Seule la partie relative aux thématiques communes et aux recommandations de l'Instance a fait l'objet d'une actualisation cette année.

Vous trouverez donc ci-après les thématiques communes et recommandations 2019 de l'Instance Bassin Enseignement qualifiant Formation Emploi de Namur.

Fabienne TINANT - Présidente IBEFE Namur

Remarque méthodologique : Dans l'ensemble du rapport, le masculin est utilisé à titre épïcène dans les intitulés d'options et de métiers.

1. Cadrage méthodologique

Les Instances Bassins Enseignement qualifiant Formation Emploi, avec l'appui de l'IWEPS (Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique) et de l'IBSA (Instituts wallons et bruxellois de statistique et d'analyse), mènent en commun depuis 2015 des travaux méthodologiques en vue d'améliorer constamment leurs démarches en matière d'élaboration de diagnostics et de détermination de thématiques ou de pistes de travail prioritaires. Exemple : utilisation d'une référence commune pour la classification des secteurs et des métiers.

Chaque Instance utilise néanmoins une méthodologie spécifique pour l'élaboration de son diagnostic et la détermination de ses thématiques communes et recommandations.

L'Instance Bassin EFE de Namur a pris la décision d'investiguer en 2018, 9 domaines d'activités ; dont certains sont parfois eux-mêmes composés de plusieurs secteurs ou sous-secteurs. Ces domaines ont été choisis par les membres sur base de divers critères et notamment en prenant en compte les secteurs pour lesquels les perspectives d'emploi sont les plus importantes sur le territoire du Bassin de Namur et les secteurs en développement :

- **Agriculture et pêche – Espaces naturels et espaces verts – Soins aux animaux**
- **Commerce – Vente et Grande distribution**
- **Construction – Bâtiment et Travaux publics**
- **Agro-alimentaire – Hôtellerie – Restauration**
- **Industrie - Installation et maintenance**
- **Chimie – Pharmacie - Biotechnologies**
- **Santé - Services à la personne et à la collectivité**
- **Logistique**
- **Support à l'entreprise**

1. Elaboration d'un premier diagnostic

Pour chacun de ces domaines d'activités, la première démarche a été la réalisation d'un premier diagnostic par l'équipe de l'Instance Bassin. Celui-ci constitue un socle commun d'informations qui a pour objectif de servir de base à l'organisation de concertations avec des experts et acteurs locaux des secteurs concernés (voir point ci-dessous).

Les démarches menées sont les suivantes :

- **Identification des métiers du niveau de l'enseignement secondaire pour lesquels il existe des perspectives d'emploi sur le territoire du bassin de Namur, maintenant et dans les années à venir ; ainsi que des métiers qui évoluent et des compétences attendues pour l'exercice de ceux-ci**

Rassemblement, traitement et analyse de données dont :

- Les principales évolutions dans les secteurs et les effets de la transition numérique (prospective), sur base d'études menées par Le Forem : Métiers d'avenir (2013), Effets de la transition numérique en termes d'activités métiers et compétences (2016), Compétences pour le futur – partie 2 (2017), Analyse des besoins en formation professionnelle par domaine d'activités stratégiques en Wallonie (Juillet 2018),
- Les métiers en tension de recrutement en Wallonie : liste des métiers/fonctions critiques et en pénurie (hors métiers de l'enseignement) – Le Forem 2018 et leur évolution, ainsi que la liste wallonne des études qui préparent à une profession pour

laquelle il existe une pénurie significative de main-d'œuvre pour l'année scolaire ou académique 2018-2019 publiée par le Forem,

- L'insertion au travail des jeunes demandeurs d'emploi wallons qui s'inscrivent pour la première fois en 2017 (Le Forem, août 2018),
 - Les Métiers d'avenir - Le Forem : métiers dont les contenus évoluent et métiers avec un potentiel de croissance d'emploi,
 - Les opportunités d'emploi traitées par le Forem en 2017 pour la Direction régionale de Namur (Le Forem),
 - Les informations communiquées par divers experts consultés individuellement,
 - Les informations recueillies au sein de rencontres de travail organisées par l'Instance dans le cadre de ses travaux. Exemple : réunions des pôles de synergie,
 - Etc.
- **Analyse de la réserve de main-d'œuvre** : caractéristiques (genre, niveau de diplôme, ...), positionnements métiers des demandeurs d'emploi, etc.
 - **Analyse de l'offre d'enseignement et de formation proposée sur le territoire du Bassin de Namur et de sa fréquentation**

Des cartographies ont été réalisées afin de mieux visibiliser la répartition géographique des offres de formation et d'enseignement par secteur/domaine d'activités : offres de formation du Forem, de l'IFAPME, de l'Enseignement de Promotion sociale, des Centres d'Insertion Socio-Professionnelle, des CEFA, des Centres de Formation et d'Insertion Socio-Professionnelle adaptés, des Etablissements d'enseignement secondaire qualifiant (secondaire ordinaire et spécialisé), ainsi que les Centres de Technologies Avancées et Centres de Validation des Compétences.

En ce qui concerne la fréquentation de l'offre, voir chapitre 2 du rapport 2018.
 - **Prise en compte des travaux du Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ)** : profils en demande, en cours d'élaboration ou finalisés.
 - **Recensement des ressources et équipements disponibles** : Centres de Compétence, Centres de Technologies Avancées, offres en matière de Validation des Compétences, Centres de formation sectoriels, ...

2. Analyse de l'évolution de l'offre d'enseignement et de formation sur le territoire du Bassin de Namur

Le décret du 24 avril 2014 portant assentiment à l'accord de coopération conclu le 20 mars 2014 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française relative à la mise en œuvre des Bassins Enseignement qualifiant – Formation – Emploi prévoit, dans ses articles 13 et 15 que chaque Instance Bassin est tenue informée de manière systématique des nouvelles options ouvertes dans l'enseignement secondaire technique et professionnel, dans l'enseignement spécialisé de forme 3 et 4 ; ainsi que des formations ouvertes par le Forem, l'IFAPME, les Centres d'Insertion socioprofessionnelle, ou encore les Hautes écoles sur le territoire de son ressort.

Actuellement, aucune démarche n'a été effectuée et aucune procédure mise en place dans ce sens. L'Assemblée des Instances bassins EFE et l'IWEPS n'ayant pas encore prévu de démarche d'interpellation systématique des organismes mentionnés ci-dessous et laissant l'initiative à chaque Instance de mettre en place sa propre procédure en la matière, l'Instance Bassin EFE de Namur a dès lors pris l'initiative de demander à ses mandatés représentant les opérateurs de formation

professionnelle et d'enseignement de venir présenter eux-mêmes en réunion de l'Instance du mois de juin 2018, un point d'information concernant l'évolution de l'offre de formation et d'enseignement au sein de leur propre pôle au cours de ces deux dernières années (2017 et 2018) ; sur base d'une même trame.

Les questions posées portaient sur les points suivants :

- Les nouvelles options/offres de formation créées durant les années scolaires 2016-2017 et 2017-2018 ou les années académiques 2017 et 2018 et les liens éventuels entre ces créations et les thématiques communes de l'Instance,
- Les options/offres de formation qui ont été supprimées durant cette même période et les motifs de ces suppressions,
- Les options/offres de formations que les établissements/opérateurs avaient prévu de créer mais qui n'ont pas pu ouvrir et les motifs de ces non-ouvertures,
- Les éventuels obstacles rencontrés dans la création de nouvelles options/formations et dans la prise en compte de thématiques communes de l'IBEFE Namur,
- Les propositions concrètes et recommandations pour améliorer les choses.

En ce qui concerne l'enseignement secondaire qualifiant, les informations ont été recueillies par la Chambre Enseignement. Les questions ont en effet été intégrées au questionnaire électronique envoyé à tous les établissements dans le cadre de l'enquête sur l'évaluation du plan de redéploiement 2015-2019 de la Chambre Enseignement, début juin 2018.

Bien que cette première expérience n'ait pas permis de faire le relevé exhaustif de toutes les modifications qui ont eu lieu dans l'offre d'enseignement et de formation au cours de ces deux dernières années, l'information recueillie est déjà fort riche et le résultat de cette démarche a été pris en compte pour la détermination des thématiques communes et recommandations de l'Instance 2018.

3. Concertation des acteurs locaux

3.1. Consultations relatives aux secteurs déjà investigués en 2016 et 2017

Sur base des diagnostics réalisés par l'équipe de l'Instance Bassin, des réunions de concertation ont déjà été organisées en 2016 et 2017 avec divers acteurs locaux et experts sectoriels (établissements d'enseignement et opérateurs de formation, centres de compétences et Centres de technologies avancées, représentants des secteurs et fonds de formation sectoriels, représentants des organisations syndicales et patronales, certains employeurs, Service aux Entreprises du Forem, Services Veille et Analyse du Marché de l'Emploi du Forem, etc.) pour les 6 domaines suivants : Agriculture et pêche – Espaces naturels et espaces verts – Soins aux animaux, Construction - Bâtiment et Travaux publics, Agro-alimentaire – Hôtellerie – Restauration, Industrie - Installation et maintenance, Chimie - Pharmacie – Biotechnologies et Santé - Services à la personne et à la collectivité.

En 2018, décision a été prise par l'Instance de ne pas réorganiser de réunion de concertation pour ces domaines. Les acteurs locaux et experts ont toutefois été consultés par mail durant le mois de septembre. Pour faciliter leur travail, des éléments actualisés de diagnostic leur ont été communiqués.

Il leur a été demandé de renvoyer par retour de mail leurs remarques éventuelles en vue de la révision des thématiques communes et recommandations de 2017 pour le domaine concerné : corrections éventuelles à apporter aux cartographies de l'offre de formation et d'enseignement (ex. offres supprimées, nouvelles offres créées ou encore changement d'intitulé), suggestions éventuelles en matière de modification des thématiques communes de l'an dernier ; ainsi que toute autre

information, remarque ou recommandation concernant ce secteur : besoins identifiés, propositions d'action à mener, problématiques qui se posent, ...

Pour le secteur de la logistique, déjà investigué une première fois en 2017 également, le diagnostic a été actualisé et un expert du secteur a été rencontré (représentant de Logistics in Wallonia).

3.2. Organisation de réunions de concertation pour deux nouveaux secteurs

En 2018, l'Instance Bassin de Namur a également pris la décision d'investiguer deux nouveaux secteurs, qui avaient déjà fait l'objet d'une démarche interbassins en amont, en avril et mai 2018 : celui du Commerce, de la Vente et de la Grande distribution et celui du Support à l'entreprise (cf. nomenclature Rome V 3). Ces rencontres avec des experts et le travail de préparation de celles-ci ont permis de mettre en évidence une série de questions et problématiques qui ont été soumises cette fois à des experts et acteurs locaux lors d'une réunion de concertation, le 24 septembre 2018.

3.3. Concertation spécifique des membres de la Chambre Enseignement de Namur

Enfin, les membres de la Chambre Enseignement de Namur ont également été concertés afin de recueillir leurs remarques et propositions de modifications des thématiques communes élaborées en 2017. Un point spécifique à ce sujet a été inscrit à l'ordre du jour des réunions du Bureau de la Chambre Enseignement de Namur du 4 septembre et ensuite de la réunion de la Chambre Enseignement du 18 septembre 2018.

4. Thématiques communes et recommandations

Les résultats de l'ensemble de ces démarches ont été intégrés par l'équipe de l'Instance dans les propositions de thématiques communes et de recommandations 2018, qui ont été présentées et débattues en réunion de l'Instance du 8 octobre 2018.

Les thématiques communes 2018 ont été communiquées à la Chambre Enseignement dès le 10 octobre dernier, afin que celle-ci puisse élaborer, sur cette base, son nouveau plan de redéploiement pour la période 2019-2022 (le plan de redéploiement reprend la liste des options éligibles à l'octroi d'incitants pour l'ouverture, le maintien ou la fermeture d'options pour le Bassin de Namur).

5. Révision des thématiques communes et recommandations 2018 – octobre 2019

En 2019, l'IBEFE de Namur a procédé à la révision des thématiques communes et recommandations élaborées en 2018.

Pour ce faire, elle a pris en compte la nouvelle liste des fonctions critiques et métiers en pénurie du Forem 2019 (analyse de l'offre d'enseignement et de formation pour les nouveaux métiers qui ont été introduits dans la liste en 2019 et qui sont du niveau de l'enseignement secondaire qualifiant). Elle a tenu compte des informations recueillies dans le cadre de ses travaux et notamment des pôles de synergies.

Elle a aussi reconduit la démarche menée en 2018 de recueil d'informations concernant l'évolution de l'offre d'enseignement et de formation professionnelle (voir point 2 ci-dessus), sur base du questionnaire élaboré en 2018 : évolution de l'offre entre 2018 et 2019 – *Voir annexe*.

Enfin, une démarche de consultation des membres de la Chambre Enseignement a également été organisée (réunions du Bureau du 24 septembre 2019 et de l'Assemblée générale du 10 octobre 2019). Les membres de l'Instance ont quant à eux été invités à communiquer leurs propositions de modifications via mail durant la période d'été et le mois de septembre.

L'ensemble des éléments recueillis a fait l'objet d'une analyse par l'équipe de l'Instance et le résultat de celle-ci a été présenté aux membres en réunion de l'IBEFE du 14 octobre 2019, date à laquelle les thématiques communes et recommandations 2019 ont été avalisées.

2. Thématiques communes

Vous trouverez, ci-après, les nouvelles thématiques communes de l'Instance Bassin Enseignement qualifiant Formation Emploi de Namur. Celles-ci sont reprises dans trois tableaux :

1. le premier, intitulé « **Création d'une offre de formation et d'enseignement** », reprend uniquement la **liste des métiers prioritaires pour la création de nouvelles offres**. Pour ces métiers, l'Instance Bassin de Namur considère que l'offre d'enseignement et/ou de formation professionnelle proposée sur son territoire est insuffisante pour couvrir l'ensemble des besoins et qu'il est nécessaire d'augmenter celle-ci (nouvelles formations ou augmentation du nombre d'occurrences pour des options ou formations déjà proposées) ;
2. le second, intitulé « **Maintien de l'offre de formation et d'enseignement** », reprend la **liste des métiers pour lesquels l'offre actuelle est suffisante mais doit être maintenue pour couvrir les besoins identifiés**. Cela signifie que si une offre d'enseignement ou de formation disparaît, une nouvelle offre similaire (même option ou formation au même métier) pourra être créée. Pour certains secteurs, seuls quelques métiers prioritaires sont mis en évidence. Pour d'autres, toutes les occurrences sont jugées indispensables pour répondre aux besoins du bassin. Le rapport analytique et prospectif étant prévu pour 3 ans, les métiers et options repris à la création sont également mentionnés dans les maintiens ;
3. le dernier tableau, intitulé « **adaptation du contenu de l'offre de formation et/ou d'enseignement existante** », ne permet quant à elle pas la création de nouvelles offres.

Le colonne intitulée « **OBG** » reprend les intitulés des options de l'enseignement en lien avec les métiers concernés par les thématiques communes. **Le contenu de cette colonne résulte d'une véritable analyse de l'offre d'enseignement déjà proposée et à développer sur le territoire du bassin en lien avec les métiers et aussi dans une optique de filière ; et non pas uniquement de l'utilisation d'une table de correspondance.**

Enfin, les trois colonnes Formation initiale, Formation pour adultes et Accompagnement adapté, permettent de préciser pour quel public est concerné par les offres à créer, maintenir ou adapter.

Définitions :

Formation initiale : ensemble de formations destinées à un public en âge d'obligation scolaire et/ou jeunes adultes (enseignement ordinaire de plein exercice et en alternance et apprentissage IFAPME). TQ = enseignement technique de qualification et P = enseignement professionnel. PE = plein exercice et Alt. = alternance.

Formation pour adulte : ensemble de formations destinées à un public n'étant plus en obligation scolaire et/ou ayant terminé ou arrêté un parcours de formation initiale (Enseignement de Promotion sociale, formation en chef d'entreprise IFAPME, Forem, CISP, etc.).

Accompagnement adapté : ensemble de formations destinées à un public tant en âge d'obligation scolaire qu'adulte nécessitant un encadrement spécifique (enseignement spécialisé de plein exercice ou en alternance de forme 3 et 4 et CFISPA).

Remarque : Dans les tableaux ci-dessous, les métiers sont classés sur base de la nomenclature Rome V3. Comme dans l'ensemble du rapport, ceux-ci sont libellés au masculin pour une meilleure lisibilité des tableaux. Ils doivent cependant être lus de manière épiciène.

2.1. Création d'une offre de formation et d'enseignement

Le tableau ci-dessous ne reprend que la liste des métiers prioritaires pour une **création**. Un métier peut apparaître plusieurs fois (si repris dans des familles de métier différentes). Un tableau reprenant les commentaires et recommandations par thématique se trouve en annexe 6 du rapport.

Secteur ROME V3	Métiers prioritaires	OBG	Profil SFMQ	Formation initiale	Formation pour adultes	Accompagnement adapté
A – Agriculture et pêche, Espaces naturels et espaces verts, Soins aux animaux						
A1201 – Bûcheronnage et élagage	Elagueur-grimpeur	<i>Arboriste : grimpeur-élagueur (7P/alt.49)</i>	<i>En cours : Grimpeur-Elagueur</i>	<i>Créer</i>		
D – Commerce, Vente et Grande distribution						
D1101 – Boucherie D1103 - Charcuterie	Boucher-charcutier-traiteur, Boucher-charcutier, Boucher, Charcutier, Chef boucher-charcutier, Préparateur de commandes	<i>Patron boucher-charcutier-traiteur (7P)</i> <i>Artisan boucher-charcutier (TQ)</i>	<i>En cours : Boucher de distribution, Boucher-charcutier, Charcutier, Préparateur de commandes</i>	<i>Créer</i>	<i>Créer</i>	
D1102 – Boulangerie-viennoiserie et D1104 – Pâtisserie, confiserie, chocolaterie et glacerie	Boulangier, Boulangier-pâtissier, Aide-boulangier, Ouvrier boulangier, Ouvrier pâtissier, Pâtissier-chocolatier, Boulangier-pâtissier-chocolatier	<i>Patron boulangier-pâtissier-chocolatier (7P), Artisan boulangier-pâtissier (TQ)</i>	<i>Fini : Ouvrier Boulangier-Pâtissier</i>	<i>Créer</i>	<i>Créer</i>	
D1208 – Manucure	Pédicure-Manucure	<i>Complément en pédicurie-manucurie</i>		<i>Créer (Poursuivre l'analyse du besoin au préalable)</i>		

D1401 – Assistanat commercial	Attaché technico-commercial				Création	
F – Construction, Bâtiment et Travaux publics						
F1104 – Dessin BTP	Dessinateur construction Dessinateur DAO Construction	<i>Dessinateur en construction (TQ) 7^{ème} Dessinateur DAO en construction (7TQ)</i>		Créer Créer	Créer	Créer
F1108 - Métré de la construction	Métreur-deviseur	<i>7^{ème} Technicien spécialisé en métré et devis (7TQ)</i>		Créer	Créer	
F1201 – Conduite de travaux du BTP	Chef d'équipes Chef de chantier Conducteur de travaux	<i>Technicien en construction et travaux publics (TQ) 7^{ème} Technicien en encadrement de chantier (7TQ) (en attente du profil SFMQ)</i>		Créer	Créer	
F1302 – Conduite d'engins de terrassement et de carrière	Conducteur d'engins de terrassement	<i>Conducteur d'engins de chantier (P)</i>	<i>En cours : Conducteur d'engins de chantier</i>	Créer	Créer	Créer
F1501 – Montage de structures et de charpentes bois F1503 – Réalisation – installation d'ossatures bois	Constructeur Monteur en bâtiment structure bois	<i>Technicien des industries du bois (TQ) (sera remplacé par le profil SFMQ « technicien de fabrication bois et matériaux associés ») 7^{ème} Technicien des constructions en bois (7TQ) Complément en industrie du bois (7TQ) 7^{ème} Constructeur monteur de bâtiments en structure bois (7P) 7^{ème} Charpentier (7P)</i>	<i>Fini : Constructeur-Monteur de bâtiments en structure bois</i>	Créer		
F1601/1604 - Application et décoration en plâtre, stuc et staff/ Montage d'agencements	Plafonneur-cimentier	<i>Plafonneur-cimentier (P) 7^{ème} Complément en plâtrage, cimentage, enduisage (7P)</i>	<i>Fini : Plafonneur-cimentier</i>	Créer	Créer	
F1602 – Electricité bâtiment + I1307 Installation-maintenance	Technicien en installations électriques Installateur électricien	 <i>Installateur électricien (P)</i>	<i>En cours : Technicien en installations électriques</i>	Créer Créer	Créer Créer	Créer

F1602 – Electricité bâtiment + I1307 Installation-maintenance	Technicien en installations de sécurité		Métier bloqué : Technicien en installations de sécurité	Créer	Créer	Créer
F1603 – Installation d'équipements sanitaires et thermiques	Installateur en sanitaire	7^{ème} installateur sanitaire (7P) Monteur en chauffage et sanitaire (P)	Finis : Installateur chauffage et sanitaire, Monteur en chauffage et sanitaire	Créer	Créer	
F1603 - Installation d'équipements sanitaires et thermiques I1306 – Installation et maintenance en froid, conditionnement d'air	Monteur en climatisation/monteur frigoriste		En cours : Monteur frigoriste	Créer		Créer
F1606 – Peintre en bâtiment	Peintre décorateur	Peintre décorateur (P/alt.49 – CPU)		Créer		
F1608 – Pose de revêtements rigides	Carreleur	Carreleur-chapiste (P/alt.49 – CPU)		Créer	Créer	
F1610 – Pose et restauration de couvertures F1613 – Travaux d'étanchéité et d'isolation	Couvreur-étancheur	Couvreur-étancheur (P) 7^{ème} Etancheur (7P)	Finis : Couvreur, Etancheur	Créer	Créer : Complément « Etancheur » pour les formations existantes à l'IFAPME et au Forem	
F1702 – Construction de routes et voies	Ouvrier de voirie	Voiriste (alt.45)		Créer	Créer	
(Correspondance RomeV3 non connue)	Installateur Ventiliste		En cours : Installateur ventiliste	Créer		

G – Hôtellerie-restauration, Tourisme, Loisirs et Animation						
G1501 – Personnel d'étage G1503 – Management du personnel d'étage	Employé d'étage, Gouvernant d'étage, Aide gouvernant en hôtellerie	<i>Gouvernant (alt.30)</i>	<i>Fini : Gouvernante d'étage – Floor supervisor</i>	<i>Créer</i>	<i>Créer</i>	
G1601 – Management du personnel de cuisine	Chef cuisinier de collectivité	<i>Chef de cuisine de collectivité (7P/alt.49)</i>		<i>Créer</i>		
G1602 – Personnel de cuisine	Cuisinier, Cuisinier de collectivité, Commis de cuisine, Restaurateur	<i>Complément en techniques spécialisées de restauration (7P)</i>	<i>Fini : Cuisinier/Cuisinier travaillant seul En cours ; Chef de partie (chaude et froide), 1^{er} Commis</i>	<i>Créer</i>		
G1703 – Réception en hôtellerie	Réceptionniste en hôtellerie	<i>Complément en accueil et réception en milieu hôtelier (7TQ)</i>	<i>Fini : Réceptionniste en hôtellerie</i>	<i>Créer</i>	<i>Créer</i>	
G1801 – Café, bar, brasserie	Barman	<i>Barman (7P)</i>	<i>Fini : Barman</i>	<i>Créer</i>		
H - Industrie						
Chimie et biotechnologies					<i>Création d'une préformation aux métiers du secteur de la chimie et des biotechnologies</i>	
H1203 - Conception et dessin de produits mécaniques H1202 - Conception et dessin de produits électriques et électroniques	Dessinateur en mécanique Dessinateur-projeteur en électricité et en électronique	<i>7ème Dessinateur en DAO (mécanique-Electricité) (7TQ)</i>		<i>Créer</i>	<i>Créer</i>	
H2101 – Abattage et découpe des viandes	Découpeur-désosseur	<i>Découpeur-désosseur (cf. profil SFMQ)</i>	<i>Encours : Désosseur-découpeur</i>		<i>Créer</i>	

H2101 – Abattage et découpe des viandes	Trancheur-portionneur	<i>Trancheur-portionneur (cf. profil SFMQ)</i>	<i>En cours : Trancheur-portionneur</i>		Créer	
H2101 – Abattage et découpe des viandes	Préparateur de viandes	<i>Préparateur de viandes (cf. profil SFMQ)</i>	<i>En cours : Préparateur de viandes</i>		Créer	
H2102 – Conduite d'équipement de production alimentaire	Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire (CLPIA)	<i>Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire (CLPIA)</i>	<i>Fini : Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire (CLPIA)</i>	Créer		
H2102 - Conduite d'équipement de production alimentaire	Opérateur de production en industrie alimentaire (OPIA)	<i>Opérateur de production en industrie alimentaire (OPIA) (P-alt.45)</i>	<i>Fini : Opérateur de production en industrie alimentaire (OPIA)</i>	Créer		
H2102 - Conduite d'équipement de production alimentaire	Pilote des installations en industrie alimentaire (PIIA)	<i>Pilote des installations de l'industrie alimentaire (PIIA)</i>	<i>Fini : Pilote des installations de l'industrie alimentaire (PIIA)</i>	Créer		
H2301 Conduite d'équipement de production chimique ou pharmaceutique	Opérateur, conducteur sur appareils de transformation, production physique ou chimique (automatisé), Pilote d'installation/opérateur machine, technicien contrôle qualité	<i>Opérateur de production en biopharma</i> <i>Technicien chimiste (TQ)</i>	<i>En cours : Technicien de production en biopharma</i>	Créer		
H2902 – Chaudronnerie-tôlerie	Chaudronnier-tôleur	<i>Complément en chaudronnerie (7P/alt.49)</i>		Créer		

H2903 - Conduite d'équipements d'usinage	Technicien en système d'usinage	Technicien en systèmes d'usinage (TQ)		Créer	Créer	
H2913 - Soudage manuel	Soudeur	7^{ème} Complément en soudage sur tôles et sur tubes (7P)	Métiers bloqués : Soudeur cordon d'angle Soudeur tôles bout à bout Soudeur tubes bout à bout En cours : Tuyauteur	Créer		
H2914 - Réalisation et montage en tuyauterie	Tuyauteur industriel					
H3201 – Conduite d'équipement de formage des plastiques et caoutchoucs	Technicien plasturgiste	Technicien Plasturgiste (TQ)			Créer, en collaboration avec un Centre de Compétences	
I – Installation et maintenance						
I1302 - Installation et maintenance d'automatismes	Installateur-maintenicien en systèmes automatisés (dont plus particulièrement le profil de technicien automatique)	7^{ème} Technicien en maintenance des systèmes automatisés industriels (7TQ)	Métier bloqué : Électromécanicien de maintenance industrielle En demande : Technicien de maintenance tertiaire	Créer		
I1304 - Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation	Electromécanicien de maintenance Electromécanicien de maintenance industrielle (polymaintenicien)		Métier bloqué : Électromécanicien de maintenance industrielle	Créer	Créer	
I1305 - Installation et maintenance électronique I1601 - Installation et maintenance en nautisme	Technicien d'installation de matériels de télécommunication Electro-instrumentiste Maintenicien en instruments de bord, équipements électriques et électroniques	Technicien en électronique (TQ)		Créer	Créer (poursuivre l'analyse du besoin au préalable)	

I1602 - Maintenance d'aéronefs H2602 - Câblage électrique et électromécanique H2604 - Montage de produits électriques et électroniques I1309, I1307 et I1302	Technicien de maintenance en électronique Monteur-câbleur en équipements électroniques					
I1305 - Installation et maintenance électronique H1209 – Intervention technique en études et développement électronique H2605 – Montage et câblage électronique B1604 – réparation en montage en systèmes horlogers I1310, I1401, H2603 H2604, H2901	Technicien en microtechnique Technicien de maintenance en microtechnique électronique Monteur-câbleur en micro-électroniques Maintenicien en microsystèmes horlogers et photographiques Technicien de maintenance en microsystèmes informatiques Micromécanicien de maintenance industrielle	Technicien en microtechnique (TQ)		Créer	Créer	
I1306 - Installation et maintenance en froid, conditionnement d'air	Monteur en climatisation (air conditionné)	Technicien en équipements thermiques (TQ) 7^{ème} Technicien en climatisation et conditionnement d'air (7TQ)	Coref en attente du ventiliste : Technicien en chauffage et sanitaire En réflexion rattachement possible à la grappe HVAC : Installateur ventiliste	Créer	Créer	
I1306 - Installation et maintenance en froid, conditionnement d'air	Monteur frigoriste Technicien frigoriste	Technicien du froid (TQ-PE/Alt49)	En validation ChaM ChaEF : Monteur frigoriste Technicien frigoriste	Créer	Créer	

I1308 - Maintenance d'installation de chauffage						
I1603 – Maintenance d'engins de chantier, levage, manutention et de machines agricoles et I1607 – réparation de cycles, motocycles et motoculteurs de loisirs	Mécanicien-réparateur en matériels agricoles Mécanicien en matériels motorisés de parcs et jardins Mécanicien agricole et travaux techniques	<i>Technicien en agroéquipement (TQ)</i> <i>Mécanicien pour matériel de parcs, jardins et espaces verts (P/alt.49)</i>	<i>En demande : Technicien de machines agricoles et horticoles professionnelles</i>	<i>Créer</i>	<i>Créer</i>	
I1604 - Mécanique automobile	Technicien de maintenance et de diagnostic automobile (TMDA) Mécanicien poids lourds	<i>7^{ème} Technicien de maintenance et diagnostic automobile (7TQ)</i> <i>Mécanicien polyvalent automobile (TQ)</i> <i>7^{ème} Complément en systèmes électroniques de l'automobile (7P)</i>	<i>Finis : Technicien de maintenance et de diagnostic automobile (TMDA)</i> <i>Mécanicien d'entretien automobile</i> <i>Mécanicien polyvalent automobile</i>	<i>Créer</i>	<i>Créer</i> <i>Créer</i>	
I1606 – Réparation en carrosserie	Tôlier en carrosserie	<i>7^{ème} Carrossier spécialisé (7P)</i>	<i>En attente d'agrément ChaCA : Tôlier en carrosserie</i> <i>Préparateur en carrosserie</i> <i>Démonteur-Monteur en carrosserie</i>	<i>Créer</i>	<i>Créer</i>	
J – Santé						
J1405 – Optique – lunetterie	Opticien	<i>Optique (TQ), Opticien (7TQ)</i>		<i>Créer</i>		
J1411 – Prothèses et orthèses	Assistant technique podo-orthopédiste, Technicien podo-orthopédiste-prothésiste, Ouvrier podo-orthésiste-prothésiste, Bandagiste-orthopédiste, ...	<i>Technicien en bandage – orthèses – prothèses – chaussures orthopédiques (TQ/alt.49)</i>		<i>Créer</i>		
K – Services à la personne et à la collectivité						

K1304 – Services domestiques	Aide-ménager, Aide-ménager social	<i>Aide-ménager (alt.45) Aide-ménager social</i>	<i>En cours : Aide-ménager social</i>	<i>Créer</i>	<i>Créer</i>	<i>Créer</i>
M – Support à l’entreprise						
M1805 – Etudes et développement informatique	Développeur informatique, Développeur d’application, Développeur Web, Programmeur informatique, ...		<i>En demande : Web développeur</i>	<i>Créer</i>	<i>Créer</i>	
N - Transport et logistique						
N1103 – Magasinage et préparation de commandes	Magasinier, Equipier logistique, Agent d’entrepôt, Préparateur de commandes, Réceptionniste magasinage, ...		<i>Finis : Réceptionniste en logistique, Opérateur de stock en logistique, Préparateur de commande en logistique, Magasinier</i>	<i>Créer</i>	<i>Créer</i>	<i>Créer</i>

2.2. Maintien de l'offre de formation et d'enseignement

Le tableau ci-dessous reprend la liste des métiers prioritaires pour lesquels un ***maintien de l'offre de formation ou d'enseignement existantes*** est nécessaire. ***Remarque : cela signifie que si une offre de formation et d'enseignement disparaît, une nouvelle offre similaire (même option ou formation au même métier) pourra être créée.*** Un tableau reprenant les commentaires et recommandations par thématique se trouve en annexe 6 du rapport.

Secteur ROME V3	Métiers prioritaires	OBG	Profil SFMQ	Formation initiale	Formation pour adultes	Accompagnement adapté
A – Agriculture et pêche, Espaces naturels et espaces verts, Soins aux animaux						
<i>De manière globale, les besoins en formation/enseignement dans le secteur sont assez bien couverts sur le territoire du Bassin de Namur. <u>Il est toutefois nécessaire de maintenir l'ensemble de l'offre existante.</u> De manière plus spécifique, une attention particulière est à apporter aux métiers qui suivent :</i>						

A1201 – Bûcheronnage et élagage	Elagueur-grimpeur	<i>Arboriste : grimpeur-élagueur (7P/alt.49)</i>	<i>En cours : Grimpeur-Elagueur</i>	<i>Maintenir</i>		
A1203 – Entretien des espaces verts	Jardinier	<i>Ouvrier en exploitation horticole (alt.45) ; Ouvrier en implantation et entretien des parcs et jardins (alt.45) ; Ouvrier jardinier (alt.45) ; Ouvrier qualifié en horticulture (P) ; Horticulteur spécialisé en aménagement de parcs et jardins (7P)</i>	<i>Finis : Jardinier d'entretien et Jardinier d'aménagement</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>
A1414 – Horticulture et maraîchage	Maraîcher	<i>Ouvrier en cultures maraîchères sous abri et de plein champ (alt.45) ; ouvrier qualifié en horticulture (P/alt.49) ; Technicien en agriculture (TQ/alt.49), Technique en horticulture (TQ/alt.49) ; ouvrier en exploitation horticole (Alt45)</i>	<i>Finis : Agent horticole en cultures maraîchères (En cours : Agent horticole en floriculture, Agent horticole en fruiticulture et Agent horticole en pépinière)</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>
D – Commerce, Vente et Grande distribution						
D1101 – Boucherie D1103 – Charcuterie-traiteur	Boucher, Charcutier, Boucher-charcutier, Boucher-charcutier-traiteur, Vendeur en boucherie, charcuterie et plats préparés à emporter	<i>Boucher-charcutier (P – alt.49), Patron boucher-charcutier-traiteur (7P), Artisan boucher-charcutier (TQ), Préparateur en boucherie (alt.45), Vendeur en boucherie (alt.45)</i>	<i>En cours : Boucher-Charcutier ; Boucher de distribution, Charcutier, Préparateur de commandes</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	
D1102 – Boulangerie-viennoiserie et D1104 – Pâtisserie, confiserie, chocolaterie et glacerie	Boulangier, Boulanger-pâtissier, Aide-boulangier, Ouvrier boulangier, Ouvrier pâtissier, Pâtissier-chocolatier ,...	<i>Boulangier-pâtissier (P), Patron boulangier-pâtissier-chocolatier (7P), Artisan boulangier-pâtissier (TQ), Chocolatier-confiseur-glacier (7P)</i>	<i>Finis : Ouvrier Boulanger-Pâtissier</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	
D1202 – Coiffure	Coiffeur, Coiffeur manager, Gestionnaire de salon de coiffure	<i>Coiffeur (P), Coiffeur Manager (7P)</i>	<i>Finis : Coiffeur, Coiffeur manager et Coiffeur chef d'entreprise</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	

D1208 – Soins esthétiques et corporels	Esthéticien, manucure, Gestionnaire d'institut de beauté, Pédicure-manucure	<i>Esthéticien (TQ), Esthéticien social (7TQ), Complément d'esthétique : orientation artistique (7P), Gestionnaire d'un institut de beauté (7TQ), Complément en pédicurie-manucurie (7P)</i>	<i>Finis : Esthéticien et esthéticien social</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	
D1401 – Assistantat commercial	Attaché technico-commercial				<i>Maintenir</i>	
D1408 – Téléconseil et télévente	Télévendeur, Téléopérateur, Téléconseiller		<i>En demande : Agent Contact Center</i>		<i>Maintenir</i>	
E – Communication, média et multimédia						
E1205 – Réalisation de contenus multimédias	Technicien en image de synthèse 3D, Web designer	<i>Technicien en image de synthèse (7TQ)</i>		<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	
E1303 - Encadrements des industries graphiques E1301 - Conduite de machines d'impression	Agent d'encadrement des industries graphiques Et Conducteur de machines d'impression	<i>Technicien en industrie graphique (TQ)</i>		<i>Maintenir</i>		
F – Construction, Bâtiment et Travaux publics						
F11 – Conception et études	Chargé d'études techniques	<i>Technicien en construction et travaux publics (TQ)</i>		<i>Maintenir</i>		
F1104 -Dessin BTP	Dessinateur construction Dessinateur DAO construction	<i>Dessinateur en construction (TQ)</i> <i>7^{ème} Dessinateur DAO en construction (7TQ)</i>		<i>Maintenir</i> <i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i> <i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i> <i>Maintenir</i>
F1108 - Métré de la construction	Métreur-deviseur	<i>7^{ème} Technicien spécialisé en métré et devis (7TQ)</i>		<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	
F1201 – Conduite de travaux du BTP	Chef d'équipes Chef de chantier Conducteur de travaux	<i>Technicien en construction et travaux publics (TQ)</i>		<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	

		7^{ème} Technicien en encadrement en chantier (7TQ)				
F1302 – Conduite d’engins de terrassement et de carrière	Conducteur d’engins de terrassement	Conducteur d’engins de chantier (P)	En cours : Conducteur d’engins de chantier	Maintenir	Maintenir	Maintenir
F1501 - Montage de structure et de charpentes bois F-1503 – Réalisation – installation d’ossatures bois	Constructeur Monteur de bâtiments structure bois	7^{ème} Constructeur monteur de bâtiments structure bois (7P) Technicien des constructions en bois (7TQ)	Finis : Constructeur-Monteur de bâtiments en structure bois	Maintenir	Maintenir	
F1503 – Réalisation-installation d’ossatures bois	Charpentier	7^{ème} Charpentier (7P)	Finis : Charpentier	Maintenir	Maintenir	
F1601/1604 – Application et décoration en plâtre, stuc et staff / Montage d’agencements	Plafonneur Plafonneur-cimentier	Ouvrier-plafonneur (alt.45) Plafonneur-cimentier (P) 7^{ème} Complément en plâtrage, cimentage, enduisage (7P)	Finis : Plafonneur-cimentier	Maintenir	Maintenir	
F1602 – Electricité bâtiment + I1307 Installation-maintenance	Electricien bâtiment	Installateur électricien (P)	Finis : Installateur électricien résidentiel, Industriel et tertiaire	Maintenir	Maintenir	Maintenir
F1602 – Electricité bâtiment + I1307 Installation-maintenance	Technicien en installations électriques		En cours : Technicien en installations électriques	Maintenir	Maintenir	Maintenir
F1602 – Electricité bâtiment + I1307 Installation-maintenance	Technicien en installations de sécurité		Métier bloqué : Technicien en installations de sécurité	Maintenir	Maintenir	Maintenir

F1603 – Installation d'équipements sanitaires et thermiques	Monteur en chauffage et sanitaire	<i>Monteur en sanitaire (alt.45) Monteur en chauffage (alt.45) Monteur en chauffage et sanitaire (P)</i>	<i>Finis : Monteur en chauffage et sanitaire, Installateur chauffage et sanitaire</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>
F1603 - Installation d'équipements sanitaires et thermiques	Monteur en climatisation/monteur frigoriste		<i>En cours : Monteur frigoriste</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>
F1603 – Installation d'équipements sanitaires et thermiques + I1308 – Technicien d'entretien et d'exploitation de chauffage	Installateur en chauffage et sanitaire Technicien en chauffage et sanitaire Technicien du froid	<i>Technicien en équipements thermiques (TQ) Technicien du froid (TQ) 7ème Installateur en chauffage central (7P) 7ème Technicien en climatisation et conditionnement d'air (7TQ)</i>	<i>Finis : Installateur en chauffage et sanitaire En cours : Technicien en chauffage et</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	
F1603 – Installation d'équipements sanitaires et thermiques	Installateur en sanitaire	<i>7ème installateur sanitaire (7P)</i>	<i>Finis : Installateur en chauffage et sanitaire, Monteur en chauffage et sanitaire</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	
F1606 – Peintre en bâtiment	Peintre décorateur	<i>Peintre décorateur (p/alt.49 – CPU)</i>		<i>Maintenir</i>		
F1607 – Pose de fermetures menuisées	Menuisier d'intérieur ET Menuisier d'extérieur	<i>7ème Menuisier en PVC et Alu (7P) 7ème Complément en industrie du bois (7TQ) 7ème Complément en agencement d'intérieur (7P) 7ème Cuisiniste (7P) 7ème Parqueteur (7P) Menuisier d'intérieur et d'extérieur (P)</i>	<i>Finis : Menuisier d'extérieur, Menuisier d'intérieur, Agenceur</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>
F1608 – Pose de revêtements rigides	Carreleur	<i>Ouvrier carreleur (alt.45), Carreleur (P), Carreleur-chapiste (P/alt.49 – CPU)</i>	<i>Finis</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>

F1610 – Pose et restauration de couvertures F1613 – Travaux d'étanchéité et d'isolation	Couvreur-étancheur	<i>Couvreur-étancheur (P), 7ème étancheur (7P)</i>	<i>Finis : Couvreur, Etancheur</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	
F1702 – Construction de routes et voies	Ouvrier de voirie	<i>Voiriste (alt.45)</i>		<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	
F1703- Maçonnerie	Chapiste, Maçon, Coffreur, Bétonneur	<i>Ouvrier qualifié en construction gros-œuvre(P) 7ème Ouvrier en rénovation, restauration et conservation du bâtiment (7P)</i>		<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	
(Correspondance RomeV3 non connue)	Installateur Ventiliste		<i>En cours : Installateur ventiliste</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	
G – Hôtellerie-restauration, Tourisme, Loisirs et Animation						
De manière globale, les besoins en formation/enseignement dans le secteur de l'agro-alimentaire sont assez bien couverts sur le territoire du Bassin de Namur. Il est nécessaire de maintenir l'ensemble de l'offre existante pour répondre aux besoins sur le marché de l'emploi et proposer une offre adaptée à l'ensemble des publics. Les métiers concernés sont les suivants :						
G14 – Gestion et Direction	Hôtelier, Restaurateur, Hôtelier-restaurateur, Responsable d'équipe en chaînes de restauration, Gestionnaire de tea-room, snack bar et taverne-brasserie	<i>Chef cuisinier de collectivité (7P), Hôtelier-restaurateur (TQ), Restaurateur (P)</i>		<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>
G15 – Personnel d'étage en hôtellerie	Employé d'étage, Gouvernant d'étage, Aide Gouvernant en hôtellerie	<i>Gouvernant (alt.30)</i>	<i>Finis : Gouvernante d'étage – Floor supervisor</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>
G16 – Production culinaire	Cuisinier, Cuisinier de collectivité, Chef de cuisine, Chef de cuisine de collectivité, Commis de cuisine, Aide de cuisine, Commis de cuisine de collectivité, Equipier polyvalente de restauration rapide,	<i>Cuisinier de collectivité (P), Restaurateur (P), Traiteur-organisateur de banquets et de réceptions (7P), Commis de cuisine (alt.45), Commis de cuisine de collectivité (alt.45), Complément en techniques spécialisées de restauration (7P), Chef de cuisine de collectivité (7P/alt.49)</i>	<i>Finis : Cuisinier/Cuisinier travaillant seul En cours : Chef de partie (chaude et froide), 1^{er} commis</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>

	Restaurateur-traiteur-organisateur de banquets et réceptions, Frituriste, ...					
G17 – Réception en hôtellerie	Réceptionniste en hôtellerie, Employé polyvalent en hôtellerie, Hôtelier, Agent de réservation en hôtellerie, Agent de comptoir et d'accueil, ...	<i>Hôtelier-restaurateur (TQ), Complément en accueil et réception en milieu hôtelier (7TQ)</i>	<i>Fini : Réceptionniste en Hôtellerie</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>
G18 - Service	Barman, Commis de salle, Serveur de bar-brasserie, Serveur de restaurant, Sommelier, Restaurateur, ...	<i>Restaurateur (P), Sommelier (7P), Commis de salle (alt.45), Barman (7P)</i>	<i>Fini : Garçon de restaurant, Barman, Premier chef de rang</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>
H - Industrie						
H1203 - Conception et dessin de produits mécaniques H1202 - Conception et dessin de produits électriques et électroniques	Dessinateur en mécanique Dessinateur-projeteur en électricité et en électronique	<i>7ème Dessinateur en DAO (mécanique-Electricité) (TQ)</i>		<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	
H2102 – Conduite d'équipement de production alimentaire	Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire (CLPIA)	<i>Technicien des industries agro-alimentaires (TQ)</i> <i>Technicien conducteur de ligne de production alimentaire (P/alt.45)</i> <i>Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire (CLPIA)</i>	<i>Fini : Opérateur de production en industrie alimentaire (OPIA) Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire (CLPIA)</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	
H2102 - Conduite d'équipement de production alimentaire	Opérateur de production en industrie alimentaire (OPIA)	<i>Opérateur de production en industrie alimentaire (OPIA) (P-alt.45)</i>	<i>Fini : Opérateur de production en industrie alimentaire (OPIA)</i>	<i>Maintenir</i>		

H2102 - Conduite d'équipement de production alimentaire	Pilote des installations en industrie alimentaire (PIIA)	<i>Pilote des installations de l'industrie alimentaire (PIIA)</i>	<i>Fini : Pilote des installations de l'industrie alimentaire (PIIA)</i>	<i>Maintenir</i>		
H2209 - Intervention technique en ameublement du bois	Technicien de production des industries de process et Agent d'encadrement des industries de l'ameublement et du bois	<i>Technicien des industries du bois (TQ)</i>		<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	
H2301 Conduite d'équipement de production chimique ou pharmaceutique	Opérateur, conducteur sur appareils de transformation, production physique ou chimique (automatisé), Pilote d'installation/opérateur machine, technicien contrôle qualité machine, technicien contrôle qualité	<i>Opérateur de production en biopharma Technicien chimiste (TQ)</i>	<i>En cours : Opérateur de production en chimie</i>	<i>Maintenir</i>		
H2902 - Chaudronnerie-Tôlerie	Chaudronnier-tôleur	<i>Complément en chaudronnerie (7 P/alt.49)</i>		<i>Maintenir</i>		
H2903 - Conduite d'équipements d'usinage	Technicien en système d'usinage	<i>Technicien en systèmes d'usinage (TQ-PE)</i>		<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	
H2911 - Réalisation de structures métalliques	Métallier	<i>Métallier (alt.45)</i>		<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>
H2913 - Soudage manuel	Soudeur	<i>Métallier-soudeur (P)</i>	<i>Métiers bloqués : Soudeur cordon d'angle Soudeur tôles bout à bout Soudeur tubes bout à bout</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	

H2913 - Soudage manuel	Soudeur	7^{ème} Complément en soudage sur tôles et sur tubes (P)	Métiers bloqués : Soudeur cordon d'angle Soudeur tôles bout à bout Soudeur tubes bout à bout En cours : Tuyauteur	Maintenir		
H2914 - Réalisation et montage en tuyauterie	Tuyauteur industriel					
H3201 – Conduite d'équipement de formage des plastiques et caoutchoucs	Technicien plasturgiste	Technicien Plasturgiste (TQ)		Maintenir	Maintenir	
I – Installation et maintenance						
I1302 - Installation et maintenance d'automatismes	Installateur-maintenicien en systèmes automatisés (dont plus particulièrement les profils de Technicien automatique et de Technicien d'installation et de maintenance industrielle)	7^{ème} Technicien en maintenance des systèmes automatisés industriels (TQ)	Métier bloqué : Électromécanicien de maintenance industrielle En demande : Technicien de maintenance tertiaire	Maintenir	Maintenir	
I1304 - Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation	Electromécanicien de maintenance Electromécanicien de maintenance industrielle (polymantenicien)		Métier bloqué : Électromécanicien de maintenance industrielle	Maintenir	Maintenir	
I1305 - Installation et maintenance électronique I1601 - Installation et maintenance en nautisme I1602 - Maintenance d'aéronefs H2602 - Câblage électrique et électromécanique	Technicien d'installation de matériels de télécommunication Electro-instrumentiste Maintenicien en instruments de bord, équipements électriques et électroniques	Technicien en électronique (TQ)		Maintenir	Maintenir	

H2604 - Montage de produits électriques et électroniques I1309, I1307 et I1302	Technicien de maintenance en électronique Monteur-câbleur en équipements électroniques					
I1305 - Installation et maintenance électronique H1209 – Intervention technique en études et développement électronique H2605 – Montage et câblage électronique B1604 – réparation en montage en systèmes horlogers I1310, I1401, H2603 H2604, H2901	<i>Technicien en microtechnique</i> <i>Technicien de maintenance en microtechnique électronique</i> <i>Monteur-câbleur en micro-électroniques</i> <i>Maintenicien en microsystèmes horlogers et photographiques</i> <i>Technicien de maintenance en microsystèmes informatiques</i> <i>Micromécanicien de maintenance industrielle</i>	Technicien en microtechnique (TQ)		Maintenir	Maintenir	
I1306 - Installation et maintenance en froid, conditionnement d'air	Monteur en climatisation (air conditionné)	Technicien en équipements thermiques (TQ) 7^{ème} Technicien en climatisation et conditionnement d'air (7TQ)	Coref en attente du ventiliste : Technicien en chauffage et sanitaire En réflexion rattachement possible à la grappe HVAC : Installateur ventiliste	Maintenir	Maintenir	
I1306 - Installation et maintenance en froid, conditionnement d'air I1308 - Maintenance d'installation de chauffage	Monteur frigoriste Technicien frigoriste	Technicien du froid (TQ-PE/Alt49)	En validation ChaM ChaEF : Monteur frigoriste Technicien frigoriste	Maintenir	Maintenir	

I1307 - Installation et maintenance télécoms et courants faibles I1309 - Maintenance électrique	Installateur Electricien industriel	<i>Electricien installateur industriel (P)</i>	<i>Fini : Installateur électricien (résidentiel, tertiaire, industriel)</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	
I1309 - Maintenance électrique H2604 - Montage de produits électriques et électroniques	Electricien automaticien Electricien de maintenance industrielle Monteur-câbleur en équipements électriques	<i>Electricien automaticien (TQ)</i> <i>7ème Complément en maintenance d'équipements techniques (P)</i> <i>Nouveau profil SFMQ pas encore implémenté dans l'enseignement : Electricien de maintenance industrielle</i>	<i>Métier bloqué : Electromécanicien de maintenance industrielle</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	
I1310 - Maintenance en mécanique industrielle	Mécanicien d'entretien industriel Mécanicien automaticien	<i>Mécanicien d'entretien (P)</i> <i>Mécanicien automaticien (TQ)</i> <i>7ème Complément en maintenance d'équipements techniques (P)</i>	<i>Métier bloqué: Mécanicien de maintenance industrielle</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	
I1401 - Maintenance informatique et bureautique	Technicien en micro-informatique et réseaux, Technicien en réseau local informatique, Technicien de maintenance de réseaux informatiques, Technicien de maintenance de systèmes informatiques, Installateur dépanneur en informatique, ...	<i>Technicien en informatique (TQ)</i>	<i>En demande : Technicien PC Réseau</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	
I1402 – Réparation de biens électrodomestiques	Réparateur/dépanneur d'appareils électrodomestiques/ménagers	<i>7ème Installateur-Réparateur d'appareils électroménagers (7P)</i>			<i>Maintenir</i>	
I1603 - Maintenance d'engins de chantier, levage, manutention et de machines agricoles	Mécanicien-réparateur en matériels agricoles Mécanicien en matériels motorisés de parcs et jardins Mécanicien agricole et travaux techniques	<i>Technicien en agroéquipement (TQ)</i> <i>Technicien en agriculture (TQ)</i> <i>7ème complément en mécanique agricole et/ou horticole (7P)</i> <i>Mécanicien pour matériel de parcs, jardins et espaces verts (P/alt.49)</i>	<i>En demande : Technicien de machines agricoles et horticoles professionnelles</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	

I1607 – Réparation de cycles, motocycles et motoculteurs de loisirs						
I1604 - Mécanique automobile	Technicien de maintenance et de diagnostic automobile (TMDA)	7 ^{ème} <i>Technicien de maintenance et diagnostic automobile (7TQ)</i> <i>Mécanicien polyvalent automobile (TQ)</i> 7 ^{ème} <i>Complément en systèmes électroniques de l'automobile (7P)</i> <i>Mécanicien d'entretien automobile (P)</i>	<i>Finis: Technicien de maintenance et de diagnostic automobile (TMDA)</i> <i>Mécanicien d'entretien automobile</i> <i>Mécanicien polyvalent automobile</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	
	Mécanicien poids lourds				<i>Maintenir</i>	
I1606 – Réparation en carrosserie	Tôlier en carrosserie	7 ^{ème} <i>Carrossier spécialisé (7P)</i>	<i>En attente d'agrément ChaCA : Tôlier en carrosserie</i> <i>Préparateur en carrosserie</i> <i>Démonteur-Monteur en carrosserie</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	
J - Santé						
J1301 - Personnel polyvalent des services hospitaliers	Agent des services hospitaliers	<i>Aide logistique en collectivité (alt.45)</i>		<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>
J1305 – Conduite de véhicules sanitaires	Ambulancier				<i>Maintenir</i>	
J1307 – Préparation en pharmacie	Préparateur en pharmacie	<i>Assistant pharmaceutico-technique (TQ), Complément en officine hospitalière (7TQ)</i>		<i>Maintenir</i>		
J1405 – Optique-lunetterie	Opticien	<i>Optique (TQ), Opticien (7TQ)</i>		<i>Maintenir</i>		
J1410 – Prothèses dentaires	Prothésiste dentaire	<i>Prothèse dentaire (TQ), Prothésiste dentaire (7TQ)</i>		<i>Maintenir</i>		

J1411 – Prothèses et orthèses	Assistant technique podo-orthopédiste, Technicien podo-orthopédiste-prothésiste, Ouvrier podo-orthésiste-prothésiste, Bandagiste-orthopédiste, ...	<i>Technicien en bandage – orthèses – prothèses – chaussures orthopédiques (TQ/alt.49)</i>		<i>Maintenir</i>		
J1501 – Soins d’hygiène, de confort du patient	Aide-soignant	<i>Aide-soignant (7P)</i>		<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	
J1506 – Soins infirmiers généralistes	Infirmier	<i>Soins infirmiers (P), Infirmiers psychiatrique (P)</i>		<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	
k – Services à la personne et à la collectivité						
K1206 – Intervention socioculturelle	Animateur	<i>Animateur (TQ)</i>	<i>Fini : Animateur de groupes</i>	<i>Maintenir</i>		
K1207 – Intervention socioéducative	Educateur	<i>Agent d’éducation (TQ)</i>		<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	
K1301 – Accompagnement médicosocial	Accompagnateur médicosocial	<i>Agent médico-social (7P)</i>		<i>Maintenir</i>		
K1302 – Assistance auprès d’adultes et K1304 – Services domestiques	Aide familial, Garde à domicile	<i>Aide familial (P)</i>		<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>
K1303 – Assistance auprès d’enfants	Garde d’enfants à domicile, Auxiliaire de l’enfance, Puériculteur	<i>Aspirant en nursing (TQ), Puériculture (P), Puériculteur (7P)</i>		<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	
K1304 – Services domestiques	Aide-ménager, aide-ménager social	<i>Aide-ménager (alt.45) Aide ménager social</i>		<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>
K1403 – Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire	Directeur de maisons d’enfants				<i>Maintenir</i>	

K1403 – Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire	Directeur de maisons de repos				<i>Maintenir</i>	
M – Support à l’entreprise						
M1609 – Secrétariat et assistanat médical ou médico-social	Secrétaire médical				<i>Maintenir</i>	
M1805 – Etudes et développement informatique	Développeur informatique, Développeur d’application , Développeur Web, Programmeur informatique, ...		<i>En demande : Web développeur</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	
M1810 – Production et exploitation de systèmes d’information	Gestionnaire du parc informatique, Technicien informatique		<i>En demande : Technicien PC réseau, Administrateur réseau, Administrateur systèmes</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	
N - Transport et logistique						
N1101 – Conduite d’engins de déplacement des charges	Cariste, Conducteur d’engins de déplacement des charges		<i>Finis : Conducteur de chariot élévateur</i>		<i>Maintenir</i>	
N1103 – Magasinage et préparation de commandes	Magasinier, Equipier logistique, Agent d’entrepôt, Préparateur de commandes, Réceptionniste magasinage,...		<i>Finis : Réceptionniste en logistique, Opérateur de stock en logistique, Préparateur de commande en logistique, Magasinier</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>	<i>Maintenir</i>

2.3. Adaptation du contenu l'offre de formation et d'enseignement existante

Le tableau ci-dessous reprend la liste des métiers prioritaires pour lesquels une **adaptation de l'offre de formation ou d'enseignement existantes** est nécessaire. **Attention, la liste ci-dessous ne permet pas la création de nouvelles options ou formations.**

Secteur ROME V3	Métiers prioritaires	OBG	Profil SFMQ	Formation initiale	Formation pour adultes	Accompagnement adapté	Recommandations / Commentaires
A – Agriculture et pêche, Espaces naturels et espaces verts, Soins aux animaux							
A1407 – Elevage bovin ou équin	Ouvrier en production équine	<i>Agent qualifié dans les métiers du cheval (P)</i>		<i>Adapter</i>			Proposer, en complément de l'option Agent qualifié dans les métiers du cheval, un module spécifique permettant l'obtention d'un permis BE – conduite de Van pour le transport des chevaux
D – Commerce, Vente et Grande distribution							
D1202 – Coiffure	Coiffeur, Coiffeur manager, Gestionnaire d'un salon de coiffure	<i>Coiffeur P, Coiffeur Manager (7P)</i>	<i>Finis : Coiffeur, Coiffeur manager et Coiffeur chef d'entreprise</i>	<i>Adapter</i>			Veiller à ce que les contenus de formation soient adaptés en fonction des besoins en compétences des entreprises du secteur. Le coiffeur manager est un chef d'équipe et non un patron coiffeur. En fonction des écoles, des cours de gestion sont donnés et, en respectant le quota d'heures de formation « gestion », l'élève obtiendra son certificat de gestion, ce qui lui permettra de devenir éventuellement patron ou gestionnaire. Il est par conséquent à conseiller aux écoles de respecter

							ce quota d'heures de gestion en 6 ^{ème} année, de manière à ce que les jeunes puissent évoluer plus facilement dans leur parcours professionnel et se lancer sur le marché de l'emploi à leur compte, s'ils le souhaitent
D1407 – Relation technico-commerciale	Technico-commercial	<i>Technicien commercial (TQ)</i>		<i>Adapter</i>			Intégrer, dans le profil de formation, les compétences liées au développement de l'E-commerce
D1408 – Téléconseil et télévente	Télévendeur, Téléopérateur, Téléconseiller		<i>En demande : Agent Contact Center</i>		<i>Adapter</i>		Adapter le contenu de l'offre de formation en lien avec les évolutions du profil, le niveau de qualification demandé sur le marché de l'emploi étant de plus en plus élevé (ex. accent mis de plus en plus sur l'écrit). Cf. étude menée par Le Forem
F – Construction, Bâtiment et Travaux publics							
Métiers de l'étude/conception, du gros œuvre, de l'équipement et du parachèvement				<i>Intégrer dans les formations les Compétences 'hard skills' prioritaires :</i> - <i>Sécurité sur chantier et techniques de préservation du dos</i> - <i>Travailler avec précision</i> - <i>Connaissances et mesures relatives à la gestion des déchets</i> - <i>Connaissances relatives aux matériaux et produits écologiques et au cycle de vie des différents matériaux (construction durable)</i>			
G - Hôtellerie -restauration, Tourisme, Loisirs et Animation							
<i>Harmoniser les cursus de formation et d'enseignement pour les métiers du secteur de l'Horeca et en particulier pour celui de restaurateur ; notamment en ce qui concerne le contenu et les modalités d'organisation des cours liés à la gestion, les modalités de la formation en entreprise et les cours de langue</i>							
H - Industrie							

H2913 - Soudage manuel	Soudeur	7^{ème} Complément en soudage sur tôles et sur tubes (P)	Métiers bloqués : Soudeur cordon d'angle Soudeur tôles bout à bout Soudeur tubes bout à bout En cours : Tuyauteur	Adapter			Bien que le profil-métier de « soudeur » n'apparaît plus cette année parmi les fonctions critiques, marché de l'emploi fait toujours état d'un besoin important de « soudeurs » (A Namur en 2017, 167 offres d'emploi de « soudeurs » sont répertoriées par le Service public de l'Emploi). Les partenaires de l'IBEFE Namur témoignent d'une pénurie de type plus qualitative et soulignent un manque dans le parcours de formation initiale. Etant donné les nombreux procédés et la complexité du métier, une spécialisation plus importante que la 7^{ème} technique existante serait à promouvoir. Les formations actuelles de bacheliers et/ou d'ingénieurs ne prévoient pas du personnel susceptible de souder en entreprise. Une étude doit être menée pour déterminer des pistes de solutions à mettre en place. Peuvent notamment être investiguées les pistes suivantes : <i>demande une révision du profil au SFMQ, créer une filière de niveau bach+3, ou encore créer une autre 7^{ème} année que l'option Complément en soudage sur tôles et sur tubes.</i> Le soutien des secteurs et des centres de compétences est recommandé, particulièrement en ce qui concerne le passage des agréments qui très coûteux, sont toutefois de réelles plus-values sur
H2914 - Réalisation et montage en tuyauterie	Tuyauteur industriel						

							le marché de l'emploi. A ce propos, il est recommandé que les écoles et centres de formation saisissent les opportunités offertes par le secteur. Par exemple, les épreuves sectorielles ouvrent la possibilité de passer des agréments en soudure. Enfin, il est également important de veiller à la participation et à l'implication des entreprises dans le processus de formation.
			I – Installation et maintenance				
I1604 - Mécanique automobile	Mécanicien d'entretien de voitures particulières et véhicules utilitaires légers Technicien de maintenance et de diagnostic automobile (TMDA) Mécanicien polyvalent	<i>Mécanicien d'entretien automobile (P-PE/alt.49)</i> <i>Mécanicien polyvalent automobile (TQ)</i> <i>7ème Mécanicien des moteurs diesels et engins hydrauliques (7P)</i> <i>7ème complément en électricité de l'automobile (P-PE/alt.49)</i>	<i>Finis : Technicien de maintenance et de diagnostic automobile (TMDA)</i> <i>Mécanicien d'entretien automobile polyvalent automobile</i>	<i>Adapter les formations existantes en implémentant les nouveaux profils SFMQ dès que possible (particulièrement pour le profil TMDA déjà disponible dans le répertoire de l'enseignement depuis septembre 2017)</i>			Les profils-métiers en lien avec la mécanique automobile sont en pleine mutation. Des nouveaux profils SFMQ ont été rédigés. Il est recommandé de les implémenter au plus vite dans l'enseignement et la formation professionnelle afin que l'offre de formation soit dans une meilleure adéquation avec les besoins du marché de l'emploi : mécanicien d'entretien automobile, mécanicien polyvalent automobile et technicien en maintenance de diagnostic automobile (TMDA)

I1302 - Installation et maintenance d'automatismes	Installateur-maintenicien en systèmes automatisés (dont plus particulièrement le profil de technicien automatique)	<i>7^{ème} Technicien en maintenance des systèmes automatisés industriels (7TQ)</i>	<i>Métier bloqué : Électromécanicien de maintenance industrielle</i> <i>En demande : Technicien de maintenance tertiaire</i>		<i>Créer des offres de modules complémentaires en électricité.</i> <i>Développer l'offre en remédiation de base en calcul et en matière de compétences de base pour faciliter l'accès en formation professionnelle qualifiante</i>		En formation professionnelle, il est important de proposer des modules de formation spécifiques afin de pallier le déficit de formation de certains demandeurs d'emploi qui possèdent déjà des connaissances du métier. Un nombre important de demandeurs d'emploi montrent des carences en la matière et n'ont dès lors pas accès à ces formations qui pourtant sont inclusives sur le marché de l'emploi
J - Santé							
J1501 – Soins d'hygiène, de confort du patient	Aide-soignant	<i>Aide-soignant (7P)</i>		<i>Adapter</i>	<i>Adapter</i>		Des aménagements du programme de formation doivent être mis en place afin de tenir compte de l'évolution et des nouvelles exigences du métier (utilisation du dossier informatisé, aux techniques de plus en plus informatisées)
K – Services à la personne et à la collectivité							
K1302 – Assistance auprès d'adultes et K1304 – Services domestiques	Aide familial Garde à domicile	<i>Aide familial (P)</i>		<i>Adapter</i>			Des aménagements du programme de formation doivent être mis en place afin de tenir compte de l'évolution et des nouvelles exigences du métier. Mettre en avant le métier de garde à domicile dans le cadre de la formation d'aide familial, car il est très mal connu des jeunes, alors

							qu'il s'agit d'un métier pour lequel il y a des opportunités d'emploi
K1304 – Services domestiques	Aide-ménager, Aide-ménager social	<i>Aide-ménager (alt. 45)</i> <i>Aide-ménager social</i>	<i>En cours</i>	<i>Adapter</i>	<i>Adapter</i>	<i>Adapter</i>	Un statut d'aide-ménager social est en phase d'être créé (les employeurs se sont mis d'accord sur les textes qui doivent encore être validés par les organisations syndicales avant de finaliser le travail). Un référentiel métier et un référentiel de formation seront alors créés (grappe métiers assurance autonomie). Il est important d'inclure des modules en lien avec le travail social, de manière à mieux outiller les aides-ménagers qui souhaitent travailler au sein des services d'aide aux familles

RECOMMANDATIONS

1. Orientation, promotion des métiers et des filières techniques et professionnelles

D – Commerce, vente et grande distribution | G – Hôtellerie-restauration Tourisme Loisirs et Animation

Réaliser une capsule vidéo montrant les diverses facettes du métier de boucher-charcutier-traiteur, les évolutions de celui-ci et les divers débouchés possibles.

Développer des modules d'orientation métiers en vue de faire découvrir les réalités et contraintes des métiers des secteurs de l'Hôtellerie, de la Restauration et de l'agro-alimentaire. De manière plus spécifique, mettre en place des actions visant à faire découvrir les métiers de boucher-charcutier et de boulanger-charcutier avant les entrées en formation professionnelle ou les choix d'options dans l'enseignement.

F – Construction, Bâtiment et travaux publics

Poursuivre de travail de la Chambre Enseignement de Namur concernant la conception et la diffusion d'outils de promotion des métiers du Bois.

Envisager la création et la diffusion d'un outil d'exploration des métiers de l'électricité du bâtiment pour les élèves de l'enseignement secondaire.

Mettre en valeur les options et filières de formation menant aux métiers artisanaux et aux métiers de la restauration du patrimoine.

H - Industrie

Chimie et biotechnologies : Mener des actions de sensibilisation auprès des jeunes par rapport aux filières et métiers technologiques et faire mieux connaître les différentes options scientifiques et plus particulièrement l'option Biotechnique. La sensibilisation des élèves devrait, selon Essenscia et Co-Valent, pouvoir commencer le plus tôt possible, par exemple, dès les 5^{ème} et 6^{ème} primaire.

Usinage et assemblage : particulièrement pour les filières d'usinage (c'est moins le cas pour les profils-métiers de l'assemblage tel que soudeur, métallier), on note une pénurie d'élèves et de candidats stagiaires dans les filières d'enseignement et de formation. Cette situation empêche l'ouverture de nouvelles offres de formation, alors que ces filières sont pourtant porteuses sur le marché de l'emploi. On constate un déficit d'image positive des métiers concernés et un manque de connaissances des métiers et des débouchés qu'ils offrent sur le marché de l'emploi. Travailler sur la promotion et la découverte des métiers est un axe prioritaire d'actions (cfr. Première priorité du pôle de synergie « *Maintenance, Electricité et HVAC* »).

Techniciens et cadre de la production : Les élèves méconnaissent les filières de formation et ne s'y inscrivent pas. Pourtant, ces filières sont porteuses sur le marché de l'emploi. Comme pour les profils d'usinage, des actions de promotion et découvertes métiers sont préconisées.

Maintenance des équipements industriels et électriques : Les élèves méconnaissent les filières de formation et ne s'y inscrivent pas. Pourtant, ces filières sont porteuses sur le marché de l'emploi (**Particulièrement pour le profil de technicien en électronique**). De nouveau, des actions de promotion et découvertes métiers sont préconisées.

Electricité industrielle : plusieurs partenaires témoignent de la difficulté d'attirer les jeunes et les demandeurs d'emploi vers les métiers de l'électricité, et plus particulièrement l'électricité industrielle. Il faut pouvoir travailler sur l'image de ces métiers qui sont trop peu connus. Il y a une communication innovante, plus séduisante qui doit être faite. De nouveau, des actions de promotion et découvertes métiers sont préconisées ; actions qui devront axer leur effort vers une communication « accrochante » et mobilisatrice pour les publics cibles.

J - Santé

Promouvoir le métier d'infirmier (brevet en 3 ans et demi) car c'est un métier très recherché sur le marché de l'emploi et les besoins vont croître en lien avec la prévalence des maladies chroniques, la comorbidité et le vieillissement de la population, tant à l'hôpital que dans les autres secteurs (MRS, domicile, etc.).

K – Services à la personne et à la collectivité

Valoriser le métier d'aide familial et de garde à domicile auprès du public et des jeunes, car ces métiers sont mal connus et souvent encore confondus avec le métier d'aide-ménager.

M – Support à l'entreprise

Mener une action afin de mieux faire connaître l'ensemble des activités des call-centers et les métiers qui y sont exercés (élargir par rapport à l'image de la « vente par téléphone ») cf. étude menée par le Forem.

N-Transport et logistique

Mener des actions en vue de faire connaître et promouvoir les métiers de la Logistique auprès des jeunes et des personnes sans emploi (plusieurs problématiques sont identifiées : mauvaise image des métiers, salaires de base peu élevés, intitulés métiers difficiles à appréhender (problème de lisibilité), etc.). Mettre notamment en évidence les aspects liés aux évolutions de métiers. Cf. Utilisation des nouvelles technologies.

2. Places de stage et alternance

F – Construction, Bâtiment et travaux publics

Développer l'offre d'enseignement en 7^{ème} années.

Soutenir la collaboration des opérateurs dans la formation en alternance.

H - Industrie

Chimie et biotechnologies : Dans l'enseignement technique, tous les enseignants n'ont pas toujours une vision réaliste de ce qui se passe au sein des entreprises et n'ont pas toujours conscience des évolutions technologiques au sein du secteur. Il est donc essentiel de sensibiliser les enseignants du secteur à la possibilité qui leur est offerte par la Fondation Enseignement d'aller en stage au sein des entreprises du secteur de la chimie et des biotechnologies ; Au cours de l'année précédente, toutes les places offertes aux enseignants n'ont en effet pas été utilisées (environ la moitié). La formule de trois-quatre jours de stage est peut-être trop longue et devrait peut-être être revue. Il est en outre également important que les entreprises continuent à proposer des lieux de stage pour les enseignants.

Les élèves rencontrent parfois des difficultés à trouver des lieux de stage au sein des entreprises. Une sensibilisation des entreprises à l'importance de proposer des stages aux jeunes est capitale, pour leur permettre de découvrir le monde des entreprises et d'acquérir une première expérience professionnelle. Un allongement de la durée des stages pourrait peut-être représenter une solution, car les entreprises estiment qu'une durée de 4 semaines est insuffisante, que pour permettre aux élèves d'apprendre réellement quelque chose.

Développer l’alternance dans ce secteur d’activité pourrait être intéressant, dans le cadre de l’enseignement. Il faudrait d’abord partir d’un projet pilote et mener une expérience dans le secteur, en s’assurant d’avoir la collaboration de tous (écoles et employeurs). Le secteur l’expérimente avec succès dans le cadre de la formation supérieure et également dans le cadre de la formation avec des demandeurs d’emploi.

J - Santé

Veiller à offrir suffisamment de lieux de stage pour le métier d’aide-soignant. Les hôpitaux privilégient les stages infirmier de première année au détriment de ceux d’aide-soignant.

Veiller à offrir suffisamment de lieux de stage aux personnes qui suivent une formation dans l’enseignement spécialisé.

K – Services à la personne et à la collectivité

Veiller à offrir suffisamment de lieux de stage pour le métier d’aide familial. Des écoles rencontrent des difficultés pour trouver des lieux de stage aide familial au sein des services d’aide aux familles et aux personnes âgées. Il n’y a pas assez de places de stage pour tous les élèves, malgré le fait que les services sont bien conscients de l’importance des stages dans le cadre de la formation et qu’ils accueillent déjà en leur sein pas mal de stagiaires. Le fait que les stages se déroulent chez les bénéficiaires peut représenter une difficulté supplémentaire, car tous ne sont pas prêts pour prendre des stagiaires chez eux.

Une meilleure planification des stages dans le temps pourrait constituer un début de solution. Il faudrait en tout cas veiller à ce que chaque élève puisse suivre au moins un stage au sein d’un service d’aide et de soins aux familles dans le cadre de son cursus de formation.

Il faudrait enfin que des stages puissent être organisés pour le métier d’aide-ménager.

Veiller à offrir suffisamment de lieux de stage aux personnes qui suivent une formation dans l’enseignement spécialisé.

M – Support à l’entreprise

Veiller avec les entreprises d’accueil (ou indépendants) à proposer, dans le cadre des stages en 7^{ème} année « Gestion des Très Petites Entreprises », l’apprentissage et la mise en pratique de compétences en gestion.

3. Équipements/ressources

RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES

De manière globale, l’utilisation des Centres de Technologies Avancées doit être encouragé.

De manière plus spécifique, recommandation est faite de soutenir le développement de collaborations entre les CTA et le Forem, entre les CTA et les centres de formation de l’IFAPME.

D – Commerce, vente et grande distribution | G – Hôtellerie-restauration Tourisme Loisirs et Animation

Les acteurs locaux demandent que soit réalisé un cadastre des équipements et ressources pédagogiques existants sur le territoire du Bassin de Namur dans les domaines de l’Horeca et de l’Agroalimentaire ; afin de mener ensuite, sur base de celui-ci, une réflexion avec l’ensemble des acteurs concernés afin d’envisager des collaborations à mettre en place.

Développer des collaborations entre le CTA Boulangerie-Chocolaterie-Pâtisserie-Glacierie-Restaurant et salle de Bruxelles et les acteurs locaux de l'enseignement et de la formation professionnelle.

F – Construction, Bâtiment et travaux publics

Soutenir le développement de collaborations entre opérateurs de formation (ex. Forem – IFAPME, Forem – Enseignement de Promotion sociale, CPNAE – Enseignement de Promotion sociale – Forem,...).

H - Industrie

Chimie et biotechnologies : Pour améliorer l'insertion professionnelle des jeunes de l'enseignement technique qui suivent les options « sciences appliquées » et « biotechnique », il est important d'apprendre aux élèves à travailler sur des outils de production, car c'est principalement dans la production que les élèves de l'enseignement technique sont engagés. Or, ces outils de production sont mis à disposition de toutes les écoles au sein du CTA de Saint-Servais. Il est ainsi important d'encourager les écoles à fréquenter les CTA qui disposent de matériel de pointe et notamment de bancs industriels. Les centres de compétences, dont le Cefochim, peuvent également collaborer avec les écoles et mettre notamment du matériel à leur disposition.

Usinage et assemblage : Toutes les collaborations ne sont pas possibles institutionnellement. Par exemple, il n'est pas possible que les centres de formation du Forem collaborent directement avec une école, même si elle est très proche géographiquement. Il est indispensable de passer par la collaboration avec un centre de compétences. Cela limite et freine les collaborations et les rend plus compliquées, voire impossibles. Il faut pouvoir faciliter administrativement ces collaborations (quels que soient les partenaires concernés), particulièrement quand il y a une proximité géographique qui permettrait plus d'échanges et de partages des ressources communes.

4. Recommandations en matière de compétences spécifiques et transversales

RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES

Soutenir l'offre de formation dans les compétences de base, les compétences clés.

L'Instance Bassin recommande d'être attentif à la prise en compte des personnes qui n'ont pas les compétences pour entrer directement en formation professionnelle qualifiante. L'Instance relève notamment la nécessité de soutenir les offres de formation en alphabétisation et/ou de remise à niveau proposées sur le territoire du Bassin de Namur afin de leur permettre de rebondir par la suite vers l'apprentissage d'un métier.

Mettre en place des actions spécifiques en vue de travailler la mobilité avec les élèves et personnes en formation dans différents métiers (exemple : les métiers de l'Horeca et de l'Agro-alimentaire, ou encore ceux d'aide-ménager, aide-ménager social, garde à domicile ,...), en étant attentif à travailler sur plusieurs formules et modes de déplacement. Donner les moyens aux personnes d'obtenir à la fois leur permis théorique et leur permis pratique (ex. proposer des formations permettant l'acquisition de celui-ci à coût réduit).

A – Agriculture et pêche, Espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux

Proposer une offre de formation continue spécifique pour les agriculteurs en matière de gestion, de démarches administratives.

D – Commerce, vente et grande distribution | G – Hôtellerie-restauration Tourisme Loisirs et Animation

Améliorer l'apprentissage des langues (et en particulier du néerlandais) et développer de nouveaux outils, de nouvelles méthodologies en la matière ; pour les personnes en formation dans le secteur du commerce : délégué commercial, technico-commercial, assistant commercial, ... Exemple : collaboration avec le CTA de l'Ecole Provinciale Hôtelière de Namur (réception d'hôtel), Entreprise d'Entraînement Pédagogique,...

H - Industrie

Maintenance des équipements industriels et électriques : les deux recommandations suivantes concernent plus particulièrement la formation professionnelle, à savoir :

1. Développer des modules de formation complémentaires en électricité afin d'apporter une solution au fait que certains demandeurs d'emploi ont des lacunes dans certaines compétences techniques, notamment en électricité.
2. Développer la remédiation de base en calcul et compétences de base (remédiation adaptée et en lien avec le contenu des métiers) avant l'entrée en formation qualifiante et soutenir les actions qui vont dans ce sens.

Maintenance des équipements industriels et électriques : inciter les écoles à participer aux épreuves organisées conjointement par l'*IFPM, Volta, WOOD WIZE et Alimento* dans le champ de la maintenance industrielle, afin notamment de palier l'absence de formations relatives aux nouveaux profils SFMQ. Les besoins de compétences sont en effet identiques pour ces secteurs.

Domotique, Chauffage, climatisation, automobile : les CTA sont de très bons outils permettant d'organiser des formations et des séances d'éveils aux nouvelles technologies. Actuellement, certains publics ne bénéficient pas de subsides pour pouvoir accéder au CTA. Il est recommandé d'élargir les publics reconnus comme pouvant en bénéficier.

5. Recommandations au SFMQ

A - Agriculture et pêche, Espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux

Intégrer/Réintégrer l'acquisition des compétences en gestion (qui donnent l'accès à l'obtention du certificat de gestion et donc l'accès à la profession) et des compétences liées à l'acquisition de la phytolice dans les profils du secteur de l'Agronomie-culture et élevage, horticulture parcs et jardins et horticulture de production.

F - Construction, Bâtiment et travaux publics

Finaliser les profils pour les métiers de : Conducteur d'engins de chantier, Technicien en chauffage et sanitaire, Ventiliste, Technicien en installations électriques, Technicien en installations de sécurité, Technicien en encadrement de chantier, Technicien de fabrication bois et matériaux associés (qui remplacera le profil de « Technicien des industries du bois »).

H - Industrie

Chimie et biotechnologies : Une série d'évolutions sont en cours dans ce secteur d'activités, impliquant la nécessité de maîtriser de nouvelles compétences (informatique, nouvelles technologies, etc.) qui devront peu à peu être intégrées dans les cursus de formation. En outre, les métiers ont beaucoup évolué. Des savoirs et savoir-être transversaux (informatique, bonnes pratiques lors du travail en milieu aseptique, par rapport au respect de l'environnement, ou encore par

rapport à la traçabilité, etc.) devront être intégrés dans toutes les formations du secteur. Pour ce qui est de l'informatique, apprendre à utiliser un PC ou une tablette et les différents outils OFFICE (Word, Excel) correctement représente un grand atout pour travailler dans le secteur.

Les profils métiers viennent d'être finalisés au niveau du SFMQ. Il est nécessaire que les profils de formation soient adaptés eux-aussi le plus vite possible, de manière à ce que les formations d'enseignement et professionnelles puissent répondre au mieux au marché de l'emploi.

Quel que soit le métier, une formation en microbiologie et chimie de base est essentielle pour pouvoir travailler dans le secteur.

Opérateurs et conducteurs d'installation de production et de fabrication : Les profils SFMQ pour les profils du secteur alimentaire ne sont pas encore tous implémentés dans l'enseignement, alors qu'ils sont terminés. Seul le profil OPIA est à présent disponible. Il est à recommander de les implémenter au plus vite (CLPIA, PIIA).

Maintenance des équipements industriels et électriques : Il est recommandé d'implémenter les nouveaux profils SFMQ (dès qu'ils seront finalisés), à savoir les profils de Electricien de maintenance industrielle, Mécanicien de maintenance industrielle, Electromécanicien de maintenance industrielle, Technicien de maintenance (Profil polytechnicien), agent de maintenance tertiaire, électricien de maintenance tertiaire, technicien de maintenance tertiaire. N.B. A partir de septembre 2018, les profil d'installateur électricien et les profils d'électricien résidentiel et tertiaire industriel vont être regroupés en un seul profil, dès que la CPU sera mise en place.

Maintenance des moyens de transport et d'engins : Il est recommandé d'implémenter les nouveaux profils SFMQ au plus vite dans l'enseignement et les formations professionnelles. Les profils SFMQ concernés sont autant de la mécanique automobile que de la mécanique poids lourds et divers. *Il est à noter que le profil de TMDA (7^{ème} plein exercice et alternance) est à présent disponible dans le répertoire de l'enseignement.*

Plusieurs acteurs de l'enseignement regrettent que les profils SFMQ de « **Tôlier en carrosserie** » ne soit pas encore abouti. Actuellement, les écoles doivent faire des choix dans le maintien et la création de filières qui influenceront l'offre de demain. Le manque d'orientation claire quant aux nouveaux profils les handicapent fortement. Il est recommandé que les travaux SFMQ puissent aboutir rapidement quant à ce profil.

HVACR – Métiers du froid : Il est recommandé d'implémenter les nouveaux profils SFMQ (dont le *monteur-frigoriste* et le *technicien-frigoriste*) au plus vite dans l'enseignement et les formations professionnelles.

Métiers de l'électricité : Les partenaires recommandent une nouvelle fois l'implémentation la plus rapide des profils-métiers SFMQ de l'électricité, à savoir *installateur-électricien* (résidentiel, industriel, tertiaire), le *technicien en installations électriques* et le *technicien en installations de sécurité*.

Opérateur : Qu'il travaille dans le secteur de la chimie, dans l'agroalimentaire ou tout autre secteur d'activité, l'opérateur effectue le même type de tâches. Recommandation est faite de mener une réflexion concernant la pertinence et le besoin éventuels de créer un profil général d'opérateur qui pourrait notamment être implémenté dans l'enseignement qualifiant en proposant en complément des modules de spécialisation par secteur d'activité, à suivre par la suite (cf. profil de validation des compétences pour l'opérateur de production sur ligne industrielle, commun aux secteurs du textile, de l'agroalimentaire et du bois).

J - Santé et K – Services à la personne et à la collectivité

Une série d'évolutions sont en cours dans ce secteur d'activités, impliquant la nécessité de maîtriser de nouvelles compétences (numérique, technologies, empowerment, communication, etc.) qui devront peu à peu être intégrées dans les cursus de formation.

Dans le cadre de la détermination de la (ou des) grappe(s) métiers liées à la santé et aux services aux personnes et à la collectivité, il faudra veiller à ce que les différents métiers du secteur puissent s'imbriquer les uns aux autres et qu'on puisse passer facilement d'un métier à l'autre, grâce à des modules communs aux différentes formations qu'il ne faudrait plus suivre par la suite.

Il faudra également veiller à bien distinguer les métiers d'aide familial et d'aide-ménager social, car des confusions existent tant dans le public que chez les employeurs.

L'IBEFE recommande également d'envisager la séparation des formations d'aide familial et d'aide-soignant au sein de l'enseignement qualifiant. Il s'agit de deux métiers différents qui demandent tous deux des compétences spécifiques. De plus, le métier d'aide familial a fort évolué ces dernières années et s'est complexifié, nécessitant de nouvelles compétences. Un tronc commun en 5^{ème} et 6^{ème} pourrait être organisé, avec un choix, en 7^{ème} année, vers l'option aide familial ou vers celle d'aide-soignant. Cette manière de procéder permettrait aux élèves qui sont intéressés par le métier d'aide familial d'obtenir leur CESS, sans être obligés de poursuivre la formation d'aide-soignant. Elle permettrait également d'accroître leurs compétences, nécessaires pour l'exercice du métier d'aide familial. De plus, cette évolution participerait à la revalorisation du métier d'aide familial.

Enfin, il y aurait lieu d'examiner si de nouvelles formations doivent être mises en place au regard de l'apparition de nouveaux métiers sur le marché de l'emploi (chauffeur à tarif social, gestionnaire de données médicales, etc.).

M – Support à l'entreprise

Créer un profil pour le métier de Développeur informatique.

6. Autres

RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES

Mettre en place des actions de promotion, d'orientation et de valorisation des métiers en amont de la création de nouvelles options ou formations professionnelles.

Etant donné que les compétences requises sur le marché de l'emploi pour l'exercice des métiers techniques augmentent, il est important, pour répondre aux besoins de l'ensemble des publics, y compris les plus éloignés de l'emploi, de rester vigilant à proposer des parcours de formation intégrant divers niveaux de compétences et à conserver une offre d'enseignement et de formation diversifiée.

Développer des dispositifs qui permettent aux publics qui en ont besoin un accompagnement continu tout au long de leurs parcours d'orientation, d'enseignement, de formation et d'insertion.

Le système de la CPU semble ne pas répondre aux besoins de certains acteurs et engendre un alourdissement en matière de démarches administratives pour l'ensemble des acteurs concernés : élèves, enseignants, patrons et directions. L'IBEFE propose de faire l'évaluation des premières CPU mises en place et, le cas échéant, de revoir le système afin qu'il réponde mieux aux attentes des publics et acteurs concernés.

Développer l'offre de formation dans le domaine de l'E-réputation et de la gestion de son image sur le Web (maintenir, voire renforcer l'offre existante)
La durée limitée dans le temps et la « non portabilité » de certains brevets et agréments indispensables sur le marché de l'emploi porte préjudice tant aux jeunes à l'issue de l'enseignement, qu'aux autres candidats à l'emploi et aux employeurs ; compte-tenu notamment du coût nécessaire pour les acquérir. Recommandation est faite de mener une réflexion à ce sujet.
A – Agriculture et pêche, Espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux
Analyser les besoins d'emploi et de formation pour des Installateurs d'équipements de bâtiments agricoles, combinant des connaissances dans le secteur de l'agriculture et des compétences techniques ; ainsi que pour des vendeurs de produits liés à l'agriculture, combinant des compétences dans le domaine de la vente et des connaissances techniques liées aux produits (ex. produits alimentaires pour bovins).
Mener une réflexion en vue d'envisager l'organisation éventuelle d'une 7 ^{ème} année donnant accès au CESS et une spécialisation après l'option « Assistant en soins animaliers » - enseignement professionnel ; en prenant en compte les perspectives d'emploi (ex. spécialisation dans le soin animalier, orientation secrétariat vétérinaire ou encore gestion d'un élevage de petits animaux de compagnie).
D – Commerce, Vente et Grande distribution
Investiguer de manière plus approfondie les besoins de développer une offre de formation spécifique pour la vente en entreprise et, le cas échéant, en préciser le contenu.
Modifier l'intitulé de la formation « bachelier en vente » dans l'Enseignement de Promotion sociale, au profit d'un intitulé plus « attractif ».
F – Construction, Bâtiment et travaux publics
Mener une réflexion concernant les pistes de reconversion professionnelle pour les travailleurs malades et invalides du secteur.
H - Industrie
Chimie : Modifier l'intitulé de l'option « Technicien chimiste (T) » dans l'enseignement car les élèves de l'enseignement secondaire ne voient pas vraiment de quoi il s'agit quand on leur parle d'un technicien chimiste.
Usinage et assemblage : Mener une réflexion sur les actions à mettre en œuvre afin d'apporter une solution aux difficultés de mobilité des jeunes et des demandeurs d'emploi ; et en particulier des personnes qui viennent du sud de la Province.

Usinage et assemblage : Bien que le profil-métier de « soudeur » n'apparaît plus cette année parmi les fonctions critiques, marché de l'emploi fait toujours état d'un besoin important de soudeurs. Les partenaires de l'IBEFE Namur témoignent d'une pénurie de type plus qualitative et soulignent un manque dans le parcours de formation initiale. Etant donné les nombreux procédés et la complexité du métier, une spécialisation plus importante que la 7ème technique existante serait à promouvoir. Les formations actuelles de bacheliers et/ou d'ingénieurs ne prévoient pas du personnel susceptible de souder en entreprise.

Une enquête devrait être mise en place afin d'investiguer d'éventuelles pistes d'actions pour répondre à cette problématique. Exemples : demander une révision du profil au SFMQ (les profils de « soudeurs » sont actuellement bloqués et celui de « Tuyauteur » en cours), créer une filière de niveau bac +3, ou encore créer une autre 7ème année que l'option Complément en soudage sur tôles et sur tubes.

Maintenance des équipements industriels et électriques : Les profils de techniciens, d'agent d'encadrement et de cadres de production et de fabrication industrielle et les profils de techniciens en maintenance (mécanique, électrique, électronique) sont des profils très recherchés sur le marché de l'emploi. Ces profils-métiers sont d'un niveau plus élevé que l'enseignement qualifiant. Certains ne peuvent se pratiquer que moyennant une formation dans l'enseignement supérieur. Dès lors, bien que ces formations ne soient pas de la compétence de l'IBEFE, celle-ci recommande de soutenir les options et filières techniques de niveau supérieur dans ce domaine.

De cette façon, la filière en technique de transition Scientifique industrielle électromécanique en enseignement technique de transition (TT) est à promouvoir et soutenir par les organes compétents. Les acteurs de terrain témoignent, pour la filière en technique de transition, d'un manque d'élèves. Ce fait semble lié à la méconnaissance des jeunes et des parents des potentiels de cette formation. Pourtant, cette filière est très inclusive sur le marché de l'emploi et permet un passage vers l'enseignement supérieur (bacheliers techniques). Des actions de découvertes métiers et filières de formation pourraient soutenir le maintien et la création de ces filières de formation.

Options Biotechnique et Sciences appliquées (Technique de transition) (Métiers Technicien de laboratoire de recherche des industries de process, Technicien de laboratoire d'analyses médicales, Technicien de laboratoire de contrôle de fabrication des industries de process, technicien mesure et régulation) : Même si l'Instance Bassin ne doit pas faire de recommandations par rapport à ce métier qui ne fait pas partie de l'enseignement qualifiant, elle estime important de souligner l'importance de maintenir cette option dans l'enseignement. Les métiers de technicien de laboratoire de recherche et de technicien de laboratoire de contrôle qualité sont en effet repris dans la liste des métiers en pénurie du Forem. Par ailleurs, ces formations devraient être adaptées pour mieux répondre aux besoins du marché de l'emploi : il faudrait davantage permettre aux élèves de travailler sur des outils de production et d'acquérir une expérience sur une ligne de production, car c'est principalement dans la production que les élèves de l'enseignement technique sont engagés.

HVACR – Métiers du froid : Il est recommandé de privilégier plutôt la maîtrise des savoirs de base au sein de l'enseignement. Les agréments, quant à eux, devraient pouvoir se faire après une solide formation de base et non au détriment de la formation fondamentale de base.

J – Santé et K – Services à la personne et à la collectivité

Les compétences nécessaires à l'exercice des métiers du secteur de la santé et des services aux personnes deviennent tellement importantes (informatique, communication, etc.) qu'il devient plus difficile pour certains publics d'atteindre ces niveaux de compétences élevés. Pour les membres de l'IBEF, il est important de veiller à ce que des métiers soient encore accessibles à des jeunes qui veulent apprendre un métier au sein de l'enseignement qualifiant.

Sciences sociales et éducatives (technique de transition) : Même si l'enseignement technique de transition n'est pas directement de la compétence de l'Instance Bassin, elle souligne l'importance de maintenir cette option dans l'enseignement. Celle-ci constitue en effet une passerelle intéressante vers l'enseignement supérieur (assistant social, etc.). Le métier d'assistant social est régulièrement recherché sur le marché de l'emploi et devrait continuer à se développer, en lien avec l'augmentation des besoins de recrutement dans le secteur de l'aide à domicile. Par ailleurs, tous les travailleurs sociaux devront à l'avenir être formés à l'outil Bel Rai/Bel Rai screener qui sera utilisé dans bon nombre de secteurs. Il pourrait ainsi être utile de réfléchir à inclure l'apprentissage de cet outil dans les formations d'assistant social.

M – Support à l'entreprise

Modifier l'intitulé de l'option « Encodeur de données » dans le cadre de l'enseignement spécialisé, qui ne correspond plus au contenu de celle-ci. Remplacer, par exemple, par l'intitulé « Employé polyvalent ».

N - Transport et logistique

Améliorer la lisibilité des métiers du secteur de la logistique : utilisation d'une nomenclature unique notamment pour les offres d'emploi, les positionnements métiers des demandeurs d'emploi et les offres de formation et d'enseignement (nomenclature qui corresponde au marché de l'emploi).

Evolution de l'offre de formation sur le territoire du Bassin de Namur

2018-2019

- **Contexte :**

Le décret du 24 avril 2014 portant assentiment à l'accord de coopération conclu le 20 mars 2014 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française relative à la mise en œuvre des bassins Enseignement qualifiant – Formation – Emploi **prévoit, dans ses articles 13 et 15 que chaque Instance bassin est tenue informée de manière systématique :**

- Par les Conseils de zone du bassin concerné des options ouvertes dans l'enseignement qualifiant secondaire ordinaire technique et professionnel, de plein exercice ou en alternance ; ainsi que des normes et conditions qui leur sont appliquées,
- par le Conseil général de concertation pour l'enseignement spécialisé des options et formations ouvertes dans l'enseignement spécialisé de forme 3 et de forme 4 sur le bassin EFE concerné,
- par le Forem des formations ouvertes sur le bassin concerné,
- par l'IFAPME des formations ouvertes sur le bassin concerné,
- par la Commission sous-régionale du bassin concerné des sections de l'enseignement secondaire ouvertes par un établissement d'enseignement de promotion sociale, en ce compris sous convention et des motivations ayant amené à l'ouverture de cette section,
- des formations ouvertes par les CISP sur le bassin EFE concerné (Interfédé),
- (par le Pôle académique sur le territoire duquel elle se situe, des formations ouvertes par des établissements d'enseignement supérieur sur le bassin concerné).

Actuellement, aucune procédure systématique de retour direct d'information aux Instances sur les nouvelles formations et options ouvertes sur leur territoire n'a mise en place dans ce sens. **Les informations relatives à l'évolution de l'offre sont pourtant nécessaires à la réalisation des rapports analytiques et prospectifs des Instances Bassins EFE et pour la détermination des thématiques communes, pour alimenter la réflexion des membres (et en particulier des membres de la Chambre Emploi Formation) dans le cadre de leur mission de remise d'avis concernant différents dispositifs. Elles sont également utiles dans le cadre des travaux des Pôles de synergies.**

- **Démarche mise en place par l'Instance Bassin EFE de Namur :**

L'Instance Bassin EFE de Namur a pris la décision, en réunion du 16 avril 2018, de demander aux membres de l'Instance Bassin EFE de Namur représentant les opérateurs de formation professionnelle et d'enseignement de venir présenter eux-mêmes en réunion de l'Instance, un point d'information concernant l'évolution de l'offre de formation et d'enseignement au sein de leur propre pôle au cours des années 2017 et 2018 ; sur base d'une même trame.

Les questions posées portaient sur les points suivants :

- Les nouvelles options/offres de formation créées durant les années scolaires 2016-2017 et 2017-2018 ou les années académiques 2017 et 2018 et les liens éventuels entre ces créations et les thématiques communes de l'Instance,
- Les options/offres de formation qui ont été supprimées durant cette même période et les motifs de ces suppressions,
- Les options/offres de formations que les établissements/opérateurs avaient prévu de créer mais qui n'ont pas pu ouvrir et les motifs de ces non-ouvertures,
- Les éventuels obstacles rencontrés dans la création de nouvelles options/formations et dans la prise en compte de thématiques communes de l'IBEFE Namur,
- Les propositions concrètes et recommandations pour améliorer les choses.

Les informations recueillies ont été rassemblées dans une note de travail, qui a été annexée au rapport analytique et prospectif 2018 de l'Instance Bassin EFE de Namur.

Une démarche similaire a été mise en place en juin 2019. Demande a été faite aux membres concernés de communiquer, via un questionnaire à remplir sur base de la même trame que celle déjà utilisée en 2018, les renseignements concernant l'évolution de leur offre entre 2018 et 2019.

La présente note de travail regroupe les réponses reçues en date du 10 octobre 2019 des organismes suivants : CISP, IFAPME, Forem, Enseignement qualifiant, Enseignement de Promotion sociale.

• **Informations recueillies :**

1. Liste des nouvelles offres créées ou réactivées (enseignement) sur le territoire du bassin de Namur en 2018-2019

Domaine/secteur	Intitulé des options/ formations	Localisation	Opérateur
D-Commerce, Vente et grande distribution	Technico-commercial de la construction (COEN)	Dinant Gembloux	Centres IFAPME de Dinant et de Gembloux
	Ouvrier boulanger-pâtissier (CE)	Dinant	Centre IFAPME de Dinant
	<i>Artisan boucher-charcutier (TQ)</i>	<i>Suarlée</i>	<i>ITCA</i>
	<i>Artisan Boulanger-pâtissier (TQ)</i>	<i>Namur et Suarlée</i>	<i>ITN et ITCA</i>
F-Construction, Bâtiment et Travaux publics	Entrepreneur en construction bois (CE)	Gembloux (Les Isnes)	Centre IFAPME de Gembloux
	Chef de chantier orienté voirie	Gembloux (Les Isnes)	Nouveau site de formation du Forem
	Ossature bois	Gembloux (Les Isnes)	Nouveau site de formation du Forem
	Poseur de fermetures menuisées	Gembloux (Les Isnes)	Nouveau site de formation du Forem
	Sani-chauffage	Gembloux (Les Isnes)	Nouveau site de formation du Forem
	Peintre décorateur (5 ^{ème} CPU)	Auvelais	Collège Saint-André (remplace l'option Peintre)
	Installateur électricien (5 ^{ème} CPU/alt.49)	Jemelle	AR Rochefort-Jemelle

	<i>Constructeur monteur en bâtiments structure bois (7P)</i>	<i>Tamines</i>	<i>AR Tamines</i>
	Divers modules liés à la PEB	Gembloux (Les Isnes)	Nouveau site de formation du Forem
	Pass construction	Saint-Servais	Centre de formation du Forem
G-Hôtellerie-restauration, Tourisme, Loisirs et Animation	Premier chef de rang (COEN)	Dinant	Centre IFAPME de Dinant
	Traiteur-organisateur de banquets et de réceptions (COEN)	Dinant	Centre IFAPME de Dinant
	Employé service tourisme	Dinant	Centre de formation du Forem
	Commis de cuisine (P/art.45)	Beauraing	AR Norbert Collard
I-Installation et maintenance	Carrosserie (P)	Namur	Centre IFAPME de Namur
	Gestionnaire d'un magasin de concession et d'accessoires automobiles (COEN)	Dinant	Centre IFAPME de Dinant
	Monteur de pneus	Mornimont	Centre de formation du Forem
	Mécanicien des moteurs diesels et engins hydrauliques (7P)	Tamines	AR Tamines
	<i>Technicien en agroéquipement (TQ)</i>	<i>Ciney</i>	<i>EPASC</i>
J-Santé K-Services à la personne et à la collectivité	Réflexologue (CE)	Namur	Centre IFAPME de Namur
	Thanatopracteur (CE)	Gembloux (Les Isnes)	Centre IFAPME de Gembloux
	Aide-soignant (7P)	Seilles	IPES (réouverture après 2 ans de suspension)
M-Support à l'entreprise	Agent administratif (COEN)	Namur	Centre IFAPME de Namur
N-Transport et logistique	Cariste	Dinant	Centre de formation du Forem
	Assistant responsable logistique	Mornimont	Centre de formation du Forem
Autres	Gestion de projet	Dinant	Centre de formation du Forem

Remarques :

En ce qui concerne l'enseignement qualifiant, il faut préciser que, certains profils évoluant, les appellations peuvent changer mais ne constituent pas une nouvelle offre proprement-dite. Exemple : Peintre décorateur.

Rappelons également qu'au niveau de l'enseignement, il y a impossibilité de créer de nouvelles options qui n'entrent pas dans les thématiques communes du bassin, sauf s'il y a respect des normes décrétales normales et des conditions du moratoire.

Les offres soutenues par des incitants financiers de la Chambre Enseignement de Namur sont reprises en italique dans les tableaux.

2. Liste des offres qui ont été supprimées ou suspendues sur le territoire du bassin de Namur en 2018-2019

Domaine/secteur	Intitulé des options/ formations	Opérateur-Localisation	Motif des suppressions
A-Agriculture et pêche, Espaces naturels et espaces verts, Soins aux animaux	Complément en productions horticoles et décoration florale (P)	IPES - Seilles	
D-Commerce, Vente et grande distribution	Vente (5P)	IEPS - Seilles	
F-Construction, Bâtiment et Travaux publics	Vitrier (A)	Centre IFAPME de Namur	Plus d'apprenants
	<i>Technicien des constructions du bois (7TQ)</i>	<i>ITN - Namur</i>	
H-Industrie	<i>DAO Mécanique – Electricité (7TQ/alt.49)</i>	<i>Institut Saint-Joseph - Ciney</i>	
J-Santé K-Services à la personne et à la collectivité	Directeur de maisons d'enfants (CE)	Centres IFAPME de Dinant et de Gembloux (Les Isnes)	Changement de réglementation

3. Offres prévues mais non ouvertes (2018-2019)

Domaine/secteur	Intitulé des options/ formations	Opérateurs-Localisation	Motif
A – Agriculture et pêche, Espaces naturels et espaces verts, Soins aux animaux	Technicien en environnement (TQ)	Institut Notre-Dame – Namur	Manque d'élèves
D-Commerce, Vente et grande distribution	Préparateur en produits de boucherie	Ateliers de Pontauray – Mettet	Refus du SPW
	Boulangerie-pâtisserie	Focadès – Andenne	Non mis en place faute de moyens supplémentaires
	<i>Patron Boulanger-pâtissier-chocolatier (7P)</i>	<i>ITCA - Suarlée</i>	
	Gestionnaire des TPE (7P/alt.49)	Collège Saint-André – Auvélais	Alternance difficile à mettre en oeuvre
E-Communication, Média et Multimédia	Technicien en multimédia (7TQ)	Athénée Royal de Rochefort-Jemelle	Manque d'élèves
F-Construction, Bâtiment et Travaux publics	Ventiliste (COEN)	Centres IFAPME de Dinant et de Gembloux (Les Isnes)	Pas de candidats Pas de demande

	Entrepreneur général (CE)	Centre IFAPME de Gembloux (Les Isnes)	Pas assez de candidats
	Monteur en chauffage et sanitaire (5P – CPU – alt.49)	Institut Saint-Joseph – Ciney	Manque d'élèves
	Installateur électricien (5P CPU/alt.49)	Institut Saint-Joseph – Ciney	Manque d'élèves
	Maçon (CPU/alt.49)	Collège Saint-André – Auvelais	Organisation horaire difficile
	Cuisiniste (7P/alt.49)	AR Jean Tousseul – Andenne	Manque d'élèves
	<i>Dessinateur DAO construction (7TQ)</i>	<i>ITCF Félicien Rops - Namur</i>	
	<i>Constructeur monteur de bâtiments structure bois (7P)</i>	<i>AR Florennes-Doische - Doische</i>	
	<i>Monteur chauffage et sanitaire (P)</i>	<i>AR Rochefort-Jemelle - Jemelle</i>	
	Assistant en décoration (5P)	AR Tamines	
G-Hôtellerie-restauration, Tourisme, Loisirs et Animation	Orientation dans les métiers de la cuisine	Perron de l'Ilon – Namur	Non mis en place faute de moyens supplémentaires
	<i>Complément en accueil et réception en milieu hôtelier (9TQ)</i>	<i>EHPN - Namur</i>	
	<i>Barman (7TQ)</i>	<i>EHPN – Namur et Ilon Saint-Jacques - Namur</i>	
H-Industrie	<i>Opérateur de production des entreprises agro-alimentaires (P/alt.)</i>	<i>EPASC – Ciney</i>	
	<i>Technicien en usinage (TQ)</i>	<i>ITCF Henri Maus - Namur</i>	
I-Installation et maintenance	Mécanicien de matériel de parcs et jardins (A)	Centre IFAPME de Dinant	Pas assez de candidats
	Mécanicien d'entretien (5CPU/alt.49)	ITN – Namur	Manque d'élèves
	<i>Technicien en électronique (TQ)</i>	<i>ITN - Namur</i>	
	<i>Technicien en Maintenance et diagnostic automobile (7TQ)</i>	<i>ITCF Henri Maus - Namur</i>	
	<i>Technicien en maintenance de systèmes automatisés (7TQ)</i>	<i>AR Rochefort-Jemelle - Jemelle</i>	
J-Santé K-Services à la personne et à la collectivité	Accueillant d'enfants à domicile (CE)	Centre IFAPME de Dinant	Changement de réglementation
Autres	Digital School (filière tremplin vers les métiers du numérique)	CACT – Tamines	Refus du SPW

4. Principaux obstacles à la création de nouvelles options/formations

L'obstacle à la création de nouvelles options/formations le plus fréquemment évoqué par les opérateurs et établissements d'enseignement est le manque de candidats.

La difficulté de rassembler un nombre suffisant de candidats (ou parfois de candidats disposant de prérequis suffisants pour suivre les formations ; y compris en matière de compétences de base) a pour conséquence que

certaines options/formations ferment ou ne peuvent ouvrir ; même si elles mènent à des métiers pour lesquels des besoins d'emploi ont été relevés (exemples : formations aux métiers de Dessinateur DAO Mécanique-électricité et Dessinateur DAO Construction, Technicien en usinage, Monteur chauffage et sanitaire, ...).

Chaque année, plusieurs options soutenues à la création via les incitants financiers des Chambres Enseignement ne parviennent pas à ouvrir, faute d'élèves en nombre suffisant. L'Instance Bassin EFE de Namur a notamment inclus dans ses recommandations transversales, la nécessité de mettre en place des actions de promotion, d'orientation et de valorisation des métiers en amont de la création de nouvelles options ou formations professionnelles.

Plusieurs autres conditions sont évoquées par les représentants de l'Instance pour la création de nouvelles offres. Celles-ci, si elles ne sont pas remplies, constituent les principaux obstacles à la prise en compte des thématiques prioritaires de l'Instance :

- **disposer de ressources financières suffisantes ou d'un nombre d'heures suffisant.** Beaucoup d'opérateurs travaillent sur base d'enveloppes fermées. La création de nouvelles offres implique dès lors la remise en cause d'offres existantes et une prise de risque. Le recours à des financements complémentaires est parfois utilisé mais ceux-ci sont rares et ne sont pas structurels : appels à projets du Forem, Convention EPS-Forem, ... ;
- **disposer des infrastructures, des équipements et du matériel nécessaires à l'organisation des formations.** A titre d'exemple, le décret relatif aux CISP ne prévoit pas de financement exceptionnel permettant de couvrir le coût des investissements lors de l'ouverture de nouvelles filières. Or, pour la formation à certains métiers, l'investissement peut être conséquent et il y a aussi des normes à respecter notamment en matière de sécurité et d'hygiène. Le développement de collaborations entre opérateurs d'enseignement et de formation et Centres de Technologies Avancées (CTA) et Centres de Compétences (CDC) est une piste pour répondre aux besoins d'infrastructures, d'équipements et de matériel. Celle-ci est investiguée et travaillée au niveau local mais ces collaborations se heurtent également à divers obstacles. Ont, entre-autres, été mis en évidence la difficulté de trouver des plages horaires libres pour organiser des formations longues au sein des CTA, ou encore le coût trop élevé pour permettre à des personnes en formation dans l'Enseignement de Promotion Sociale d'acquérir certaines compétences au sein de CTA ;
- **disposer des formateurs et ressources pédagogiques nécessaires à l'organisation des formations.** Les fonctions enseignantes connaissent régulièrement des pénuries de recrutement. Chez certains opérateurs les procédures de recrutement sont longues. Parfois, certains formateurs doivent également se « recycler » dans de nouvelles matières. Au sein de l'IFAPME, les formateurs sont des professionnels actifs. Il n'est dès lors pas facile de disposer rapidement des ressources pédagogiques nécessaires pour l'ouverture de nouvelles offres ;
- **disposer des référentiels de formation et d'évaluation pour les métiers concernés.** Les Instances Bassins transmettent leurs recommandations concernant les profils à développer prioritairement au Service Francophone des Qualification mais le processus d'élaboration des profils prend du temps.

A ces conditions s'ajoutent des obstacles plus spécifiques à certains opérateurs :

- **des contraintes liées aux caractéristiques des publics cibles :** Au sein de la réserve de main d'œuvre du Forem, sur le territoire du bassin de Namur, plus de 40% des demandeurs d'emploi ont au maximum un niveau d'études correspondant au 2^{ème} degré de l'enseignement secondaire. Or, les niveaux de qualification et de compétences requis par les entreprises sont de plus en plus élevés. Les niveaux des formations à mettre en place en amont sont également de plus en plus élevés. Les métiers critiques, en pénurie, de métiers d'avenir,..., souvent davantage réservés aux personnes plus qualifiées ; ce qui a pour conséquences que certains organismes qui accueillent des publics plus fragilisés ou plus éloignés de l'emploi, tels que les CISP, la Mission régionale pour l'emploi ou encore les Centres de Formation et d'Insertion SocioProfessionnelle Adaptés (CFISPA), ont des difficultés à répondre aux thématiques communes définies par l'Instance en matière d'ouverture de nouvelles offres de formation.

- **des contraintes administratives et décrétales.** Exemples : Les CISP sont agréées pour une durée de plusieurs années. D'ici 2022 leur offre de formation va dès lors très peu évoluer. En effet, même si pendant la durée de l'agrément (6 ans), le dépôt d'une nouvelle filière est possible « sur papier », dans les faits, les centres ayant fait des demandes en 2018-2019 ont tous eu un refus ; même lorsque l'avis de la Chambre Emploi Formation de l'IBEFE concernée était positif. De plus, Le décret relatif aux CISP ne permet pas de mettre en place des actions concomitantes qui répondraient aux besoins des personnes de pouvoir disposer d'un accompagnement continu tout au long de leurs parcours d'orientation, de formation et d'insertion.

Depuis le 1/10/17, l'assujettissement à l'ONSS pour les stagiaires en formation en CFISPA a été supprimé. Ils ne peuvent dès lors plus faire valoir leurs jours de formation pour retrouver leur droit au chômage ; ce qui engendre un risque accru de difficultés financières pour certains stagiaires (notamment pendant les périodes de fermeture des centres).

Enfin, parfois, certaines formations sont amenées à disparaître en fonction de **changements de réglementations**. Exemple : formation de Directeurs de maisons d'enfants.

- **Conclusion :**

Les informations recueillies dans le cadre de ce travail confirment à nouveau la nécessité de poursuivre et d'amplifier sur le terrain les actions menées en matière de valorisation des métiers techniques et scientifiques et les filières d'enseignement et de formation qui y mènent ; ainsi que d'orientation vers ceux-ci pour apporter une réponse au problème des options et formations qui ne peuvent ouvrir faute de candidats, alors qu'elles mènent souvent à des métiers pour lesquels il existe des perspectives d'emploi, voire des pénuries de main d'œuvre Exemple : projets des Pôles de synergies et actions de valorisation de la Chambre Enseignement, tels que le projet « Des Métiers au Bout des Doigts ».

Cela est d'autant plus important que ces actions ont également généralement des impacts à moyen, voire long terme.

Par ailleurs, l'Instance Bassin EFE a décidé d'organiser en mars 2020, un séminaire de réflexion sur la thématique de l'accroche des publics par rapport aux dispositifs d'enseignement, de formation et d'insertion socio-professionnelle ; et plus particulièrement sur la question de la communication au public concernant les métiers et l'offre d'enseignement et de formation qui y mène ; afin de mieux toucher celui-ci.

Enfin, il est important d'être vigilant par rapport à la prise en compte de certains publics moins qualifiés, plus fragilisés, porteurs de handicaps : publics les plus éloignés des niveaux de qualifications demandés par les entreprises. Pour ces publics, il est indispensable de pouvoir proposer des parcours de formation intégrant différents niveaux de compétences et de conserver une offre d'enseignement et de formation diversifiée.



Instance Bassin Enseignement qualifiant

Formation Emploi (IBEFE) de Namur

Boulevard du Nord, 14 – 5000 NAMUR

Tél. : 081/48 67 51 (52)

<http://www.bassinefe-namur.be>

Présidente : Mme Fabienne TINANT

Les personnes ayant participé à la rédaction du rapport sont :

- Mme Thérèse DUMONT, Chargée de mission
 - M. Noël GILLAIN, Chargé de mission
- Mme Nathalie LAZZARA, Chargée de mission
- Mme Laurence LEFEVRE, Chargée de mission
 - Mme Laurie MARTIN, Cheffe de projet
- Mme Françoise MICHIELS, Coordinatrice.